

# LE JOURNAL DES MOSSETANS



5, Carrer de la Font de les Senyores 66500 MOSSET  
tel : 04 68 05 00 46- mel : j-d-m@wanadoo.fr

n°70  
NOVEMBRE-DECEMBRE 2009

## E ditorial

### DANS CE NUMÉRO

### RETOUR A LA NATURE UNE VOLONTE OU UNE CONTRAINTE ?

Jean Llaury

Fidèle à mes (déjà) vieilles habitudes, lorsque le temps est venu, pour moi, de me lancer dans l'écriture de l'Edito, je me laisse, simplement, guider par mon actualité... celle de l'instant qui se présente et qui peut être un coup de cœur, une rencontre fortuite, la découverte d'une fleur inconnue ou d'un animal curieux, un entretien au coin de la rue, une émission de télé ou de radio, une lecture... et, justement, c'est la lecture d'un ouvrage\*, superbement illustré, prêté par **Jeannette Not-Coste del Solà**, qui, aujourd'hui, est le déclencheur.

Plus précisément, c'est un chapitre intitulé "*Au bonheur des glands*" associé dans mon inconscient à une pub sur le café, pub présentée par un certain *Georges Clooney*...

Mais, venons-en au fait !

Dans ce livre sont élégamment répertoriés les "trésors" d'une Nature vers laquelle l'état de crise climatique et financière que connaît présentement notre planète pourrait (est-ce une crainte ou une inclination ?) fort nous ramener : *fruits et légumes sauvages, condiments, aromates mais aussi gibiers, champignons et autres petits profits, produits de santé et de beauté, huiles, résines et essences, matériaux de construction et de chauffage... et tenez-vous bien, les glands ! Et oui !*

Déjà, si l'on en croit la mythologie, les premiers hommes furent nourris des glands abondamment fournis par le chêne, *arbre sacré de Zeus, Dieu suprême des grecs.*

*Ensuite, ces fruits sylvestres furent, nous dit-on, largement consommés dans les campagnes et ce jusqu'à l'avènement de la pomme de terre ; mais comme ils avaient une saveur âcre, on les faisait bouillir longuement afin de réduire leur amertume.*

*On préférerait les glands, légèrement sucrés, du chêne vert - ce Yeuse qui aurait donné son nom au village voisin d'Eus - à*

(Suite page 28)

Editorial	1
Courrier des lecteurs L'incendie	2
Agenda	3
Carnet	4
Au fil des saisons	5
Les associations	6
"L' indep des PO" à sa première année de parution Jean LLAURY	9
La gent d'aqui Jacqueline Berges Jean LLAURY	12
Mosset fa temps (9) Jacques Joseph RUFFI ANDI S	15
Le coin des poètes Joan-Pau GINE	18
I si cantéssim ? Jean MAYDAT	19
T'as d'beaux lieux, Mosset ! (17 et fin) Fernand VION	20
Histo-généalogie : Alphonse Adroher curé de Mosset Jean PARES	22



# le courrier des lecteurs

Article de journal Transmis par Claude Belmas.

Mosset le 9 janvier (extrait du Journal l'Indépendant du 10 janvier 1900 à 5 centimes)

## "Fête troublée par un incendie.

*La fête de Mosset a été troublée par un incendie qui s'est déclaré hier soir entre sept et huit heures au grenier à foin attenant à la maison d'habitation du sieur **Caussin Isidore**<sup>1</sup>. Au son des cloches, toute la population s'est rendue sur les lieux. Le service d'ordre a été vivement et adroitement organisé par M. Ville François<sup>2</sup>, agent de la sûreté de Perpignan en permission ici à l'occasion de la fête ; il mérite d'être sérieusement complimenté tant il a déployé de zèle.*

*Les premiers arrivés sur les lieux du sinistre qui méritent également d'être signalés, Messieurs Arbos<sup>3</sup>, instituteur ; Blaise Estève<sup>4</sup>, chef de pompe ; Cortie<sup>5</sup>, clairon, cantonniers de Mosset ; l'adjoint au maire<sup>6</sup> avec plusieurs conseillers municipaux ; Lafont Pierre<sup>7</sup>, garde particulier de M. le baron de Chefdebien ; Rousse<sup>8</sup>, ancien maire ; Not<sup>9</sup>, préposé à l'octroi de la ville de Perpignan. En un mot tout le monde a fait bravement son devoir.*

*Pour la première fois que la pompe municipale fonctionnait, elle a bien marché, grâce au dévouement de tous nos pompiers ; un bravo est bien mérité pour eux. Le public, satisfait d'avoir pu en si peu de temps, se rendre maître du feu, se retira pour de nouveau reprendre la danse et entendre la belle musique de la cobla des Doutres<sup>10</sup> d'Ille, et nous continuons la fête.*

*Ajoutant que les pertes ne sont pas considérables et que l'incendie n'est pas assuré."*

*Signé **R**<sup>11</sup>.*

## Commentaires de Jean Parès

1- Dominique Isidore Cossey (1860-1914) dit "En Nose" qui habitait à l'actuel 12 Carrer de las Sabateras.

2 - Ville Gaudérique François (1855-1937), agent de police à Perpignan - Photo 1.

3 - Philippe Arbos (1858-1935), instituteur de 1881 à 1922 - Photo 2.

4 - Blaise Estève (1869-1948), garde champêtre.

5 - Isidore Cortie (1872-1936), chef cantonnier vicinal - Photo 3.

6 - L'adjoint au maire est Joseph Corcinos (1845-1913). Photo 4.

Le maire est Benjamin Cantier (1842-1900) qui décédera le 22 mars 1900.

7 - Pierre Lafont (1866-1933) qui habite au 3 Plaça San Julia.

8 - Jean Rousse (1835-1909) qui a été maire de 1888 à 1892 et qui le sera de 1904 à 1908. Photo 5.

9 -Baptiste Not (1860-1919) qui a épousé Thérèse Ausseil en 1893 à Perpignan. (Incertain).

10 - Le livre "cobles et joglars de Catalogne-nord " d'André Cortade - Trabucaires 1989 - nous apprend que les Doutres sont une cobla familiale dont la totalité des membres avaient été, à un moment donné, des Doutres. Photo 6

11 - Correspondant local de l'Indépendant probablement pas de Mosset.



Ville Gaudérique François



Philippe Arbos



Isidore Cortie



Joseph Corcinos



Jean Rousse



# AGENDA

**CONTES EN CAMPAGNE 2009**

Soirée Conte  
avec la participation de  
l'association Grandir avec les livres et  
La Coume

**Samedi 12 décembre**  
**Mosset (La Coume)**  
Olivier de Robert  
21h00 « Au nom de compère Rapatou »  
Entrée : 6 €  
Gratuit — de 12 ans

Ouvrez bien les oreilles  
bonnes gens... Dans les  
hautes vallées des  
Pyrénées, là où le soleil  
n'en finit pas de faire  
frissonner la terre et où les  
ours aiment à jouer avec  
l'âme paisible des monta-  
gnards, on se raconte des  
histoires à faire peur, à  
faire rire et parfois assez lestes pour faire rou-  
gir jusqu'aux vieilles qui croyaient avoir tout  
vécu !

**Olivier de Robert** est de cette terre là et aime à  
le faire entendre. Quand dans sa bouche les  
personnages prennent vie, on voit passer  
d'étranges ombres de géants, de fées, de diables  
et de paysans malicieux... Un pur moment de  
bonheur pour tous les âges..



**MOSSET**  
**REVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE**  
**SALLE POLYVALENTE**  
**MERCREDI 31 DECEMBRE 2009**



**ACCUEIL-APERITIF à partir de 20H30**  
**REPAS-ANIMATION MUSICALE à 21 H**  
Menu gourmand - 38€  
Menu enfant - 18€

**RESERVATION ET PAIEMENT AVANT LE 18 DECEMBRE**  
**" COMITE DES FETES DE MOSSET "**  
à la **MAIRIE DE MOSSET**  
Nombre de places limité

Renseignements : 0468 05 00 80 ou 0468 05 03 18 (heures des repas)

Avec la participation de

Auberge  
"La Castellane" à Mosset

Epicerie  
mossétane

# CARNET

## DECES

Monsieur Augustin Font, Jean et Gislaine Font, Christelle et Sandrine, nous font part du décès de leur épouse, mère et grand-mère **Suzanne Font**, survenu à Mosset le 7 novembre, à l'âge de 83 ans.

\*\*\*\*\*

Le 11 octobre, depuis Espira de l'Agly, nous avons appris le décès d'**Andrée Jacquet**, à l'âge de 83 ans. Beaucoup de Mossétans se souviennent de la famille Jacquet qui avec ses trois garçons, Guy, Christian et Jean, séjournait à Mosset durant les longs mois d'été.

\*\*\*\*\*

Georges Cara (Manou) et Ginou, Clotilde et Mélanie nous font part du décès de **Maurice Cara** leur père et grand-père, le 11 octobre à l'âge de 92 ans. Le professeur Maurice Cara était l'initiateur du premier SAMU parisien à l'hôpital Necker. Membre de l'Académie de médecine, il était Officier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre de Malte.

\*\*\*\*\*

Eric Gazé, son fils et Cathie Vassail, éleveurs sur la montagne de Mosset, à la « Tremoleda », Simon et Sandrine, nous apprennent le décès de leur père et grand-père **Jean Gazé** le 14 novembre à l'âge de 65 ans.

\*\*\*\*\*

Les Pastorets de Mosset ont la tristesse de nous faire part du décès de **Mireille Buscato**, choriste, le 15 novembre 2009.

\*\*\*\*\*

Sarah Louvion, la flûtiste qui nous a offert au mois d'août un magnifique concert dans l'église de Mosset, a le regret de nous annoncer le décès de son père **Gabriel Louvion**. Il est parti en quelques jours, sans que rien ne le laisse prévoir, avec discrétion comme à petits pas pour ne gêner personne. Cet amoureux de Mosset et de la musique était un ami précieux, plein de joie de vivre, de gentillesse, d'humour. Je veux croire que les vieilles pierres de notre village-elles qui n'oublient rien- se souviendront longtemps de lui et qu'au détour d'une ruelle je croiserai son aimable fantôme souriant.

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

Monique Fournié

## NAISSANCES



Gabrielle, petite-fille de Jean Not, est fière de son petit frère **Augustin** né le 30 septembre 2009



Achille, arrière petit-fils de Michel et Marie-Jeanne Perpigna, est né à Perpignan le 7 novembre 2009



3 ans, 12 jours et 19 heures après Nawel, **Chloé**, petite-fille de François Miehe est née le 17 novembre à 22h05 au foyer de baptiste et Marido.



Mathilde est née le 11 octobre au foyer de William et Claire Depoilly de l'épicerie mossétanes, pour le bonheur des grands-parents Monique et Dominique Delaporte et Liliane Depoilly.

**Deux Mossétans remarqués :**  
**Marie Jo Delattre-Page, présidente de "Grandir avec les livres"**  
**Frédéric Belmas, fils de Claude et Rose Marie.**

## Développer "la lecture plaisir" chez les enfants

Manifestation grand public autour des auteurs et éditeurs, "Lire en herbes" cherche à toucher les enfants, notamment à travers des lectures.



"Lire en herbes" accorde une large place à la littérature pour la jeunesse. Aujourd'hui, Marie-Josée Delattre-Page a rendez-vous avec les enfants sous la tente spécialement montée à leur intention.  
 photo C. C.

L'Indépendant du 18 octobre 2009

*"Il n'y a pas d'âge pour apprendre à lire ; dès 6-8 mois, on peut arriver à capter l'intérêt d'un bébé", assure Marie-Josée Delattre-Page, passionnée de littérature pour la jeunesse.*

Ce dimanche toute la journée, elle participe à Lire en herbes, grande rencontre des auteurs et éditeurs avec leurs lecteurs qui se tient dans le parc du château Pams. Elle sera une des intervenantes qui liront des contes et autres récits aux enfants à partir de 3 ans. Parmi les textes : *"Une sélection de coups de cœur, de très belles choses"*, dit-elle. Et de préciser : *"La lecture, c'est primordial et il y a de très bons livres, c'est-à-dire porteurs d'une belle histoire avec un message sur la solidarité, l'amitié..."*

Un rôle qu'elle connaît bien puisqu'elle est lectrice bénévole dans les écoles de Mosset, Taurinya et à la CLIS de Prades depuis plu-

sieurs années. Son but : *"développer la lecture plaisir"*. Et pour elle une grande satisfaction lorsque l'institutrice lui glisse à l'oreille : *"Les enfants s'attendent"*.

Elle totalise 13 ans d'expérience en la matière. C'est à Mosset, où elle vit, qu'elle a débuté. De la maternelle à l'entrée en 6<sup>e</sup>, elle accompagne ainsi les élèves par ses lectures : *"Il y a deux langages : celui qui est parlé et celui du récit, plus élaboré"*, observe-t-elle. *"Le livre aide à grandir, à réfléchir, à acquérir le sens critique, à développer la personnalité ; l'imaginaire également"*.

Un travail de fourmi qui porte ses fruits. Durant tout ce temps, elle a pu mesurer l'évolution de la bibliothèque qu'elle a contribué à créer. Aujourd'hui, ce village de la haute vallée de la Castellane de 300 habitants compte 130 inscrits et quelque 5 000 documents : livres, CD, DVD...

Et de confier au sujet de son parcours personnel : *"Les livres m'ont sauvé la vie"*. En effet, il y a une quinzaine d'années, elle a été victime d'un accident de la circulation qui l'a laissée handicapée : *"J'avais perdu les mots usuels, la syntaxe..."*, explique-t-elle. *"J'ai alors lu un livre par jour pour tout réapprendre"*.

Depuis, elle fait partager son amour des livres aux enfants dès le plus jeune âge.

## Fred Belmas consacré

A la tête de la propriété familiale depuis douze ans, l'œnologue saleillenc Frédéric Belmas vient de se voir attribuer un "3 étoiles" au guide Hachette.

Frédéric Belmas, bien connu dans la commune où il dirige le mas Alart depuis de nombreuses années, vient donc d'obtenir cette prestigieuse récompense pour son Côtes du Roussillon, qu'il a appelé *"Dans la vigne de Jules"*. Après des études de physique, Frédéric s'est tourné vers l'œnologie, sa passion. Rencontre.

**Quel sentiment vous inspire l'obtention de ces 3 étoiles ?**

C'est la consécration de mon travail, car j'ai repris l'entreprise familiale il y a 12 ans. A l'époque il n'existait pas ou peu de cépages rouges. J'ai donc créé de toutes pièces les parcelles de syrah, grenache, mourvedre et carignan qui m'ont permis d'élaborer cette cuvée.

**D'où tient-elle son nom ?**

Jules est le prénom de mon fils né en 2007 et cette cuvée est de la même année. C'est une façon pour moi de fêter l'événement. C'était aussi le prénom de mon



Frédéric Belmas présente le petit "Jules" (déjà un grand).

grand-père. Dans le guide Hachette on peut lire à propos de cette cuvée : *"En bordure de la voie Domitienne, vous trouverez ce mas catalan typique avec ses "galets de vigne surignes ac vriques rouges, dont le caveau occupe une ancienne écurie et qui propose une exposition d'outils anciens. La truffe et le sous-bois d'un côté, le pruneau, le*

*cacao et le tabac de l'autre, les fruits confiturés et la réglisse... Rien ne manque dans ce vin à la bouche élégante, au fruité généreux, aux tanins de caractère et à la longueur exceptionnelle"*.

A déguster toutefois avec modération

**J. M.**

Rens. au 04 68 50 51 89 ou e-mail : mas.alart@wanadoo.fr

L'Indépendant du 10 octobre 2009



# LA VIE DES ASSOCIATIONS



## OPERA MOSSET

Une nouvelle aventure :  
Roméo et Juliette  
d'après l'œuvre de Charles Gounod

Henri Sobraquès

Voilà déjà quelques semaines que les choristes répètent, sous la direction de Françoise Guitton, chef de chœur, des airs de l'opéra *Roméo & Juliette* de Charles Gounod. En cet après-midi de novembre, les Mossetans et les Amis d'Opéra Mosset ont été invités à la présentation de cette œuvre, revue et cor-

rigée par Albert Heijdens metteur en scène et Pierre Noack metteur en son.

Après quelques mots de bienvenue, le président de l'association, Olivier Bétoin, a lancé un appel aux dons, et devant un public attentif et nombreux, Albert Heijdens a présenté son projet avec verve et passion, remplaçant les Capulet et les Montaigu dans un monde plus actuel, dévoilant quelques orientations de la scénographie qu'il a imaginée, mais chut ... la surprise doit être réservée aux spectateurs l'été prochain.

Pierre Noack metteur en son et directeur musical a expliqué sa vision de l'opéra et son adaptation orchestrale.

Afin que chacun, dans le public, se fasse une petite idée de ce que sera cette nouvelle production, Chantal Daney, chorégraphe et assistante à la mise en scène, a lu un résumé de l'histoire revue par Albert Heijdens. Puis la chorale, sous la baguette de Françoise Guitton, ainsi que deux solistes venus spécialement de Hollande et une soprano conflentoise, sous la direction de Gerda Van Zelm, ont interprété, accompagnés par Lionel Berbain au piano, quelques airs qui ont ravi l'assistance venue en nombre.

L'association Opéra Mosset, composée de bénévoles se démène pour donner un espace culturel à un petit village de montagne. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour aider à la réalisation de cette nouvelle création.





## OFFICE DU TOURISME

Automne 2009, automne de promotion et communication pour la Tour des Parfums



Thérèse CARON

### La Tour des Parfums dans les médias.

Après avoir fait la une de l'Indépendant nous sommes passés sur les ondes de France Bleu Roussillon. Cette interview, réalisée en direct le samedi matin a permis de présenter la Tour des Parfums et son exposition : ce fut une bonne occasion d'essayer de convaincre les réticents qui, s'attendant à trouver un musée des parfums de type provençal n'avaient pas envie de nous rendre visite.



Pour conclure il restait juste assez de temps pour glisser tous les atouts du village et rappeler que Mosset fait partie du cercle des privilégiés labellisés « Plus beaux villages de France ». Le résultat ne s'est pas fait attendre : dès le samedi après-midi, et bien sûr le dimanche, plusieurs personnes ont déclaré être venues parce qu'elles ont entendu la radio dont 2 couples (au moins) attirés par le label des « plus beaux villages ». Enfin apothéose avec un reportage à la télé, bref nous diront les grincheux, mais efficace tout de même. L'émission qui se déroulait au laboratoire Phytogantane de Toulouges (qui distille la lavande de Mosset) visait à inciter des agriculteurs à cultiver des plantes destinées à la distillation et la vedette était donc la lavande de Corbiac. Mais avec son expérience et son aisance devant les caméras, Olivier a tout de même pu glisser au passage quelques petites phrases de promo pour la Tour des Parfums. Et pendant que la lavande passait du camion à l'alambic, nous nous sommes fait, Patrick et moi-même, un plaisir « d'emballer » les journalistes. Le petit sac de lavande offert a fini de les convaincre qu'il se passe vraiment des choses originales à Mosset et elles nous ont promis de consacrer quelques instants à la Tour des Parfums lors d'un événement particulier, certainement lors de la journée lavande en juillet.

### La Tour des Parfums et la semaine bleue.

Notre musée, chacun l'a compris désormais, a, avant tout, une vocation pédagogique qui s'exprime essen-

tiellement auprès des enfants que nous recevons tout au long de l'année. Mais il ne faut pas négliger pour autant les autres catégories d'âge et en particulier les retraités (qui sont de plus en plus dynamiques et curieux) et le 3ème âge. Nos expositions, et plus particulièrement celle actuellement en place, sont tout à fait adaptées pour attirer ce type de visiteurs à la recherche d'activités originales ; les expositions de la Tour des Parfums, proposant

une approche sensorielle du monde qui nous entoure, répondent parfaitement à ces besoins. Il ne nous reste plus qu'à faire de la communication. Voilà pourquoi en cette fin octobre, sur les conseils de Monique Périno (qui assume avec beaucoup de dévouement et de dynamisme des responsabilités dans ce milieu) je me suis rendue à Argelès avec tout mon attirail promotionnel : affiches et prospectus bien sûr, mais également toute une batterie d'huiles essentielles odorantes destinées à attirer la foule par un jeu des odeurs (avec entrées gratuites !). L'alambic en cuivre et la magnifique composition florale réalisée par Patrick, un bouquet de lavande encore bien parfumé et voilà un stand qui fait sensation. Le dernier outil de communication mis en place est l'ordinateur portable qui permet de passer des diaporamas présentant tous les atouts de Mosset : l'exposition de la Tour des Parfums bien évidemment mais aussi le village, le jardin parfumé, les paysages aux 4 saisons. L'hiver nous laissera le temps d'améliorer et enrichir ces vidéos mais nous avons déjà pu vérifier que c'était un bon moyen d'attirer le regard sur notre stand : ensuite le bagout fait le reste, et là on peut nous faire confiance !

A l'issue de cette journée des contacts ont été pris auprès de maisons de retraite, de deux associations proposant des activités pour des familles, etc...

Notre prochaine sortie, sauf opportunité imprévue, sera au mois de Mars à Ille-sur-Têt pour la manifestation « l'art des jardins ».

### Projets de fin d'année.

Tout d'abord il nous faut annoncer la venue de Muriel, notre nouvelle recrue que vous avez certainement déjà rencontrée à la Tour des Parfums ou en animation avec sa ruche de verre. Grâce à ce renfort nous pourrions relancer une programmation d'ateliers et animations laissées un peu en sommeil par manque de temps disponible pour les réaliser. Ainsi pour préparer les décorations et cadeaux nous allons programmer un atelier au cours duquel petits et grands pourront confectionner des petits objets pour embellir la maison ou pour offrir avec une règle d'or : priorité au naturel et « récup ». L'idée a été testée avec succès l'an dernier avec le sapin « écolo » de la Tour.

Puis viendra le temps des bilans, inventaires, vérifications, réparations et améliorations de l'expo et bien sûr réalisation des projets définis lors de la dernière AG.

### A propos de cadeaux...

La boutique de la Tour des Parfums vous attend pour des cadeaux originaux. Comme vous le savez, dans la mesure du possible nous privilégions le naturel voire le bio et l'artisanat local. Notre gamme se diversifie peu à peu ; ainsi en remplacement des diffuseurs et brûle-parfums « manufacturés », vous pourrez désormais trouver les poteries de Sylvie, potière bien connue des Conflentois, la gamme « lavande de Mosset » se diversifie.

Et pour vos repas de fête n'allez pas vous perdre dans les rayons des grandes surfaces : les marchés locaux et la boutique de la Tour des Parfums devraient vous satisfaire.

Toute l'équipe de l'OT / Tour des Parfums souhaite de bonnes fêtes à tous.



ASSOCIATION  
CAPELLETA

Yvonne MESTRES

### Tradition respectée

Le dimanche 25 octobre, l'association Capelleta organisait à Mosset un après midi festif « castanyes i vi nou » dans la pure tradition catalane qui évoque pour beaucoup d'entre nous des souvenirs lointains de veillées au coin du feu, des bonheurs simples de l'enfance.

Des châtaignes grillées à point, à l'ancienne -six « *pannes castanyeres* » en action- accompagnées d'un excellent « *Terrassou* » primeur.

Des participants curieux félicitaient les « cuistots » et les bénévoles qui « empochnaient » les châtaignes brûlantes et les maintenaient au chaud dans la « *cistella* ».

C'était aussi la fête des chants catalans que la troupe « *Els cantaires catalans* » de Perpignan a interprétés avec brio et émotion.

Un bon public, très réceptif, une ambiance des plus conviviales, ont récompensé les organisateurs.

Rendez-vous à la Sant Jordi !

## Pessebre 2009

### Calendrier des différentes prestations "del Pessebre vivent" :



**Dimanche 6 décembre** à 16 heures, église Saint Jacques de Villefranche du Conflent

**Samedi 19 décembre** à 17 heures, église de Tautavel

**Dimanche 20 décembre** à 17 heures, église Saint Vincent de Ria-Sirach

**Lundi 21 décembre** à 14 heures, Maison de retraite Guy Malé à Prades, après-midi récréatif destiné aux résidents

**Mercredi 23 décembre** à 21 heures, église Saint Julien et Sainte Baselisse de Mosset

**Dimanche 17 janvier 2010** à 17 heures, église de Molins de Rei en Catalogne sud



# L'INDÉPENDANT

## DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET SCIENTIFIQUE.

Retombées de la lecture d'anciens "Journaux d'Ici"

### LE SEL DE L'ANCIEN REGIME A NOS JOURS OU DE LA GABELLE AU TUEUR CACHE

Jean Llaury

Le titre de cet article dont j'ai eu l'idée en feuilletant des exemplaires de **L'Indépendant** parus lors de la première année d'existence du quotidien catalan aurait pu être :

**"Du sel, naguère produit indispensable et fortement taxé... au sel, moderne tueur camouflé".**

C'est en Décembre 1661 soit deux petites années après la signature du *Traité des Pyrénées*, que l'impôt du sel dit de *la gabelle* fut instauré en *Roussillon* ; le roi *Louis XIV* prétendait ainsi faire payer par les populations le très coûteux entretien des nombreux militaires cantonnés dans la province catalane devenue française en 1659.

*Le décret royal n'hésitait pas à considérer ce nouvel impôt comme démocratique et équitable, autrement dit un véritable bienfait pour les catalans.*

Notons que si le montant de la dite gabelle, en Roussillon, pouvait assurer l'entretien d'abondantes troupes armées, c'est bien que, particulièrement élevé, il rapportait gros au Trésor Royal ! Mais, comment échapper à la lourde taxe alors qu'on ne pouvait se passer du sel ?

En effet, sans sel, comment apprécier tel ou tel mets, surtout s'il est peu ragoûtant ? Sans sel, comment conserver jambons, saucisses et autres cochonnailles qui représentaient l'essentiel de la viande consommée alors ! Et les anchois ? Comment, sans sel, l'artisanat colliourenc aurait-il pu devenir un élément essentiel du patrimoine gastronomique catalan ? Enfin, concevez-vous le moindre troupeau de chèvres, de brebis ou de bovins dépourvu de ses "pierres à sel" si nécessaires à son engraissement ?

*Mosset* a vainement tenté de se rebeller ; rendez-vous compte, les habitants sont allés jusqu'à employer des procédés pour le moins peu orthodoxes et plutôt malodorants tels que des "salves de pets" afin d'empuantir l'atmosphère autour de l'envoyé du "haut conseil de Perpignan", émissaire chargé d'afficher sur le portail de l'église l'arrêt relatif à l'établissement de la gabelle dans la *vallée de la Castellane* ! (A ce sujet, voir un prochain article de Jean Parès).

Mais, sachez que pour s'être opposé à la publication du dit arrêt, *le batlle de Mosset, François Corcinos*, fut "emprisonné dans les prisons royales" sans pouvoir avoir le soutien et la visite de sa famille.

Près de deux siècles plus tard, le problème lié à l'impôt du sel -toujours aussi mal accepté par le peuple de France- apparaît, traité dans les colonnes d'un des tout premiers **Indépendant des Pyrénées Orientales**.

Nous sommes dans le dernier trimestre de 1846 et, rendant compte d'une session du *Conseil Général*, l'éditorialiste s'interroge au sujet des réels pouvoirs du dit Conseil en ce qui concerne plus particulièrement les impositions directes dont "l'inhumaine, immorale, anti-économique et inique" *gabelle* ! (C'est lui qui s'exprime).

**L'impôt est inhumain** écrit-il : *le sel, ce sucre du pauvre selon l'expression de notre poète national (Victor Hugo) est un condiment d'autant plus nécessaire que les aliments sont moins substantiels (nourrissants) ; on ne le consomme point par goût mais par nécessité. Or, remarquez ceci : quand la taxe s'élève, la consommation baisse ; de neuf kg par individu, elle est tombée à six kg. Il y a donc privation évidente, et privation qui influe directement sur la santé du peuple. Autant vaudrait imposer l'air respirable.*

**Il est immoral** ajoute-t-il : *Le prix élevé du sel (quinze à vingt fois au-dessus de sa valeur réelle) excite la falsification et la contre bande. Le commerce n'a pas honte de mélanger le sel avec du plâtre, de la poudre de marbre... On estime à 9 millions par an le tort causé au Trésor par cette fraude ; mais qui appréciera les dommages bien autrement graves qu'elle apporte à la santé des classes ouvrières...*

**L'impôt est anti-économique** poursuit-il : *Consultez à ce sujet l'illustre Mathieu de Dombasle : "Le sel contribue puissamment à entretenir la santé de tous les bestiaux. Dans l'engraissement, cette substance est indispensable ; lorsque l'animal commence à prendre la graisse, son appétit diminue et si on ne l'excite pas au moyen du sel, l'animal mange peu et l'engraissement devient fort lent et fort coûteux... Il est fâcheux que le prix de cette denrée soit tel que l'usage en soit nécessairement restreint." (Annales de Roville 1825).*

*En Angleterre on l'a bien compris. Depuis la réduction de la taxe du sel, la consommation en a sextuplé : de sept cents hectolitres, elle a dépassé quatre cent mille hectolitres en 10 ans (c'est ce que l'on nomme une croissance exponentielle).*

*Aussi, comparez les deux pays au point de vue de l'économie agricole !*

Et notre éditorialiste de conclure son réquisitoire contre la gabelle par : **l'impôt est souverainement inique.** *Imperceptible pour le riche, il absorbe pour le travailleur la vingtième partie de son salaire...*

*Mais, voyez comment les choses évoluent avec le temps, le progrès et les modes :*

163 ans plus tard, je lis dans le même périodique à savoir **l'Indep** de ce jeudi, 26 Février 2009 : *"Réduire les taux de gras, de sucre ou de sel dans les aliments qu'elles fabriquent ou qu'elles vendent, c'est ce qu'ont promis des marques comme Danone ou Fruit d'Or, des enseignes telles que Lesclerc et Casino... apparemment, elles s'engagent plus spécialement à réduire de 20% la teneur en sel des "plats complets"... A terme, l'objectif est de modifier le goût des consommateurs, les habituer à manger moins sucré, moins gras, moins salé".*

Et oui, le temps passe... Les habitudes alimentaires, les progrès de la Médecine, de la Diététique (mais, n'est-ce pas la même chose !), l'espérance de vie... tout cela évolue et fait qu'aujourd'hui, dans nos sociétés modernes, le sel n'occupe plus la place prépondérante qu'il occupait jadis dans la France rurale ; bien au contraire, il est considéré par les diététiciens à l'instar d'un ennemi camouflé -dans les plats tout préparés, notamment ! -que l'on tient, en partie du moins, pour responsable de l'hypertension artérielle, du surpoids, de l'infarctus du myocarde ....que sais-je encore ?

Tenez ! Alors que dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, la consommation annuelle moyenne oscillait entre 9 et 10 kg par habitant, aujourd'hui, elle n'est plus que d'environ 3 g/jour soit 1 kg/an.

Pour terminer, vous qui, en ce joli mois de Mai, vous penchez sur votre **Déclaration des revenus 2008**, prenez donc connaissance de ces réflexions sur l'impôt qui concluent, dans cet **Indépendant de 1846**, la diatribe contre la Gabelle (nous les devons à un certain et spirituel **Lord Brougham**) :

*"Nous payons des taxes sur tout, depuis la corde qui pend le criminel jusqu'au bouquet de la mariée. L'écolier fouette sa toupie taxée avec une corde taxée ; le jeune homme conduit son cheval taxé sur une route taxée avec une bride taxée. L'anglais à l'agonie avale une médecine qui a coûté 7% (de taxe), dans une cuiller qui (en) paie 15% et tombe dans un lit qui (en) paie 22% ; son testament coûte huit livres sterling de timbres, et un notaire a payé 100 livres pour avoir le droit de l'expédier ; ses propriétés sont taxées de 2 à 10 % ; il paie des droits énormes pour être enterré ; ses vertus sont inscrites sur un marbre taxé et enfin il repose près de ses pères ; alors seulement, il ne paie plus rien."*

*Tout cela est vrai du Français comme de l'Anglais. Nous ne serions pas embarrassés de prouver qu'ici comme chez nos voisins, un travailleur paie sur le salaire de sa semaine 50 % d'impôt.*

*O prospérité croissante ... du budget de l'Etat !*

J'entends d'ici Marcel\* : *Qué te diré, Joan ! Veus, tot canvia, pero els impostos ells* (prononcer ellous) *queden !*

Tu le vois bien, Jean, des choses changent, c'est vrai ! mais les impôts, eux, il nous faudra toujours les payer !

## PS

La centaine d'"Indépendant des PO" parue lors de cette première année -1846- ne recèle que deux allusions à **Mosset**, deux "petites annonces" relatives à la mise en vente de deux domaines nommés respectivement *la Grange* et *la Solane* !

*"Etude de Me Ch. Lacroix, notaire à Prades.*

### **A VENDRE AMIABLEMENT,**

*Un domaine situé au territoire de Mosset, connu sous le nom de **la Grange**, composé de bâtisses, champs, prés et terres incultes très propres à recevoir en été un nombreux troupeau, soit à cause des pâturages qu'il renferme, soit à cause de sa proximité avec les forêts de M. **Delacroix**, de Toulouse.*

*Ce domaine appartient à M. **Joseph Prats**, propriétaire à Mosset.*

*S'adresser à Me **Lacroix**, notaire à Prades."*

*"A vendre, une métairie dite **la Solana**, située au territoire de Mosset, composée d'une belle bâtisse, et d'une contenance de trente-deux hectares de terres champ, pré, pâture et bois.*

*S'adresser à Me. **Xatart**, notaire à Prades."*

Sinon, la quatrième et dernière page du bihebdomadaire est, pour l'essentiel, réservée à des "réclames" aussi variées que :

*"**Larchevêque**, fabricant de fourneaux de restaurateur et de cuisine bourgeoise, et cheminées calorifères de tout genre, garantit de la fumée dans tous les appartements où ses appareils sont posés. Son offre garantit 60% d'économie.*

*S'adresser rue de l'Ange, N°10 à Perpignan."*

*"A vendre, une cloche pesant soixante dix sept kilos qui est à l'église de Port Vendres, à moins de 4 fr le kg."*

*"Institution de jeunes demoiselles : Mademoiselle **LAGRANGE** possédant son brevet de capacité du degré supérieur, fait prévenir les pères et mères de famille qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'elle ouvrira une école spéciale de filles le 1<sup>er</sup> Octobre ; elle s'occupera de l'éducation des demoiselles depuis la plus tendre enfance jusqu'à instruction complète.*

*Le prix des élèves différera suivant l'âge des enfants. La maison est située rue de la Main de Fer, N° 10."*

*"Avis aux instituteurs. La commune d'Err va rester sans instituteur communal au 1<sup>er</sup> Décembre prochain.*

*Cette commune offre des avantages réels à un "bon" instituteur par sa population et son voisinage. On donnerait la préférence à celui qui, âgé de près de trente ans, réunirait, à une conduite sage et prudente, et aux connaissances requises, quelques notions de plain-chant".*

Mais, le mois suivant, on pouvait lire :

*"C'est à tort qu'on a inséré dans le journal l'Indépendant que le poste d'instituteur communal d'Err était vacant, attendu que M. Mitjaville, ex-élève de l'Ecole Normale, sorti en 1846, qui est destiné à remplacer le démissionnaire, exerce déjà dans cette commune depuis le commencement de Septembre dernier.*

*Signé : un membre du Conseil Municipal d'Err."*



# LES GENS D'ICI

Jean LLAURY



«LA GENT D'AQUI !

JACQUELINE BERGES, MADAME ASSISTANCE VILLAGEOISE  
DEL CASTELL A LA CAROLA.

(première partie)

Jean Llaury

En fait, l'histoire que je vais vous conter ne démarre pas à *Mosset* et encore moins sous les murailles ("a sota muralles") de son vénérable château, mais, plutôt dans les années 40-45 dans le chef-lieu du département.

C'est dans ces années là, en effet, que naît, à *Perpignan*, notre héroïne *Jacqueline BERGES* ; naissance suivie, trois années plus tard, de celle de son frère *Jean-Louis*.

Mais, comment *Jacqueline* dont les grands parents maternels sont originaires de *Mosset* et dont l'activité, durant au moins ces vingt dernières années, fut toute entière consacrée à apporter aide et réconfort aux habitants des "Trois villages" (*Mosset, Campôme et Molitg*) a-t-elle pu naître et vivre -jusque dans les années 88 - hors de la vallée de la *Castellane* ?

Retour en arrière :

C'est juste avant que n'éclate

la deuxième guerre mondiale que les futurs parents de *Jacqueline* et *Jean Louis* se sont rencontrés. Aussitôt mariés, aussitôt séparés pour cause de conflit armé ; le papa, *Jacques*, s'embarque avec son unité pour la *Norvège* qu'une logistique

défaillante ne lui permettra jamais d'atteindre. De retour dans ses foyers, le voilà embauché dans la *Police Urbaine perpignanaise* dont il sera "exclu" en 1945, faute de pouvoir présenter la

"bonne" carte syndicale; cependant, durant cette période, *Jacqueline* et *Jean Louis* ont vu le jour et leurs parents doivent, coûte que coûte, faire bouillir la marmite. Fort heureusement, le père de *Jacques* possédant une petite entreprise de maçonnerie à *Font-Romeu*, le fils, maçon qualifié, est embauché le temps de dénicher un emploi rémunérateur dans la plaine. Rappelons qu'au cours de la période d'après guerre les entreprises du bâtiment connurent une véritable explosion ; en particulier, en *Cerdagne* où sanatoriums, maisons d'enfants, auberges et hôtels poussèrent comme des champignons ; si bien que les ouvriers maçons étaient non

seulement très recherchés mais également "logés - nourris" par leur patron.

Durant cette période, la maman, *Rosette*, restée à *Perpignan*, oeuvrait en qualité de couturière ce-



Jacqueline et son petit frère Jean Louis



Mémé Rose Radondy-Hullo

pendant que les jeunes enfants étaient hébergés à *la Carole*, chez *Rose*, leur grand mère maternelle. Qui était *Rose*, cette mémé gâteau qui allait jouer un rôle prépondérant dans la vie des deux enfants ? Originnaire de *Mosset*, elle faisait partie de cette fameuse *famille Radondy* dont les membres étaient surnommés –allez savoir pourquoi – "*els cuits*" littéralement, *les cuits* ! Certains de ses



En haut, 4 des filles Radondy (Les Cuites) :  
Rose, Marie, Christine, Thérèse

avantpassats avaient-t-ils reçu un fameux coup de soleil ou connu une "cuite" mémorable ? Qui ho sabrà ! N'empêche que la dite *famille Radondy* comptait alors dix enfants dont six filles parmi lesquelles *Rose* mais également *Christine* qui deviendra la grand mère de *Claude Soler* et *Marie*,

future maman de *Sébastien Fabre* lui même futur conjoint de *Suzette*, la désormais unique *Dame du Château*... De plus, sachez que l'aîné, *Baptiste*, fut élu maire de *Sahorre*...

Mariés à *Ria* où *Rose* était employée en qualité de bonne, la jeune femme et son mari ne tardèrent pas à faire leur nid à *Perpignan* tout en jouissant d'une demeure familiale au hameau mossétan de *La Carole* ; c'est là que, plus tard, *Jacqueline* et *Jean Louis* passeront, avec plaisir, le plus clair de



Rose et Marguerite, les deux filles de Rose Hullo

leurs vacances scolaires et même au-delà ! Mais retournons à *Perpignan* où le papa, de retour de *Font Romeu*, a déniché, dans une entreprise de maçonnerie un emploi de chef de chantier ; c'est à cette époque –nous sommes dans les années 50 – que se créent, dans la France de l'après guerre, les *Centres de Formation des Apprentis (CFA)* et *Jacques*, maçon patenté, décide de tenter le concours de *Professeur en CFA*, concours qui doit se tenir à *Lyon*. Malheureusement; la veille de l'examen, alors que sur sa moto, il revient de porter la dernière touche à un dernier chantier, une voiture lui refuse la priorité et c'est l'accident entraînant la mort du motocycliste ; c'était le 28 Avril 1951, il était âgé de 31 ans, laissait une veuve de 29 ans et deux jeunes enfants : *Jacqueline* 9 ans et demi, *Jean Louis* 6 ans et demi.

A la suite de ce décès, alors que la maman ira jusqu'à travailler dans des entreprises d'emballage de

fruits tout en s'occupant de son jeune fils, *Jacqueline* prend pension, à Perpignan, chez son oncle *Jean Casteil* dont l'épouse *Marguerite (Guiguite)* n'est autre que la sœur de la maman de *Jacqueline*. Mais, me direz-vous : Comment *Jean Casteil*, alors figure connue du négoce perpignonais, a-t-il "manœuvré" pour devenir, dès les années 60, un personnage incontournable de *La Carole hameau de Mosset* ?

Grâce à la chasse vous répondrai-je !

Voilà comment :

Apprenez que, quelques années auparavant, *Jean Casteil* et son frère *André* férus de motocycles et autres bicyclettes avaient créé *avenue Julien Pan-*



Le magasin de cycles des frères Casteil au quartier Saint Martin

*cho* à Perpignan une entreprise de "Cycles et Motos" (concessionnaire, en particulier, de la célèbre marque "Motobécane") rapidement florissante ; mais, voilà, les années 50 voient l'avènement de la célèbre 2CV ainsi que du non moins fameux *Scooter* (Vespa, Lambreta ...) et, par contre coup, la chute des ventes des "deux roues classiques". Alors *Jean*, grand chasseur de lapins, qui se rend pratiquement toutes les fins de semaine, en famille, assouvir sa passion à la *Carole*, décide d'abandonner l'affaire de cycles à son frère afin de s'installer en qualité d'arboriculteur à Mosset...

En passant, une anecdote : comment s'effectuait le samedi après l'école le trajet *Perpignan-la maison de Rose* à la *Carole* ?

En vérité, il s'agissait d'une véritable expédition vécue dans la petite 4CV Renault de *Jean* :

Sur les sièges avant se serraient le conducteur, son épouse et le petit *Jean Louis* ; à l'arrière, s'entassaient mémé *Rose*, *Rosette*, *Jacqueline* et le chien de chasse.

Inutile de vous dire quel OUF de soulagement était poussé une fois franchi le pont sur la *Castellane* !

Par contre, chaque été, aux premiers jours des vacances, c'est le *car Four* conduit par monsieur *Ollier* qu'empruntaient les deux enfants.

Jusqu'à l'âge de dix sept ans, *Jacqueline* —et elle en fut très heureuse— connut ces week ends mouvementés ainsi que la totalité des vacances scolaires chez sa grand mère *Rose* "A la *Carole*, contrairement à *Perpignan*, il ne nous était pas interdit de sortir les soirs d'été !"



Rosette, Marguerite et une amie, des femmes d'avant-garde



La famille sur le perron à la Carole

Cependant, l'accident mortel a donné lieu à un procès lequel, fort médiatisé dans la région et heureusement gagné, va permettre à la maman d'acheter une petite villa, rue *Prosper Mérimée*. Bien conseillée et volontaire, *Rosette* apprend la Sténographie et la Dactylographie et devient secrétaire chez le *Docteur Parcé* - biologiste bien connu de *Perpignan à Banyuls sur Mer* - qui prend la petite famille sous son aile.

C'est au début de l'année 1961 que *Jacqueline* rencontre celui qui va devenir son époux, *Georges Brion* ; le mariage a lieu le 3 Septembre de la même année juste avant que *Georges* ne s'embarque pour 24 longs mois en Algérie afin d'accomplir ses obligations militaires ; *Jacques*, leur premier enfant, naîtra en 1962. Pendant le séjour de son époux sous les drapeaux, *Jacqueline* et son bébé vivent chez mémé *Rose*, rue de *L'Anguille*, à *Perpignan*.

Dès le retour de *Georges*, le jeune couple s'installe en ville.

*Georges* est alors directeur commercial dans une "bonneterie en gros" et il le restera une vingtaine d'années ; ensuite, ce sera l'entreprise *Mamie No-*

*va* qui va l'employer en qualité de représentant jusqu'à l'heure de la retraite en 1987.

Durant les premières années de vie du couple, *Jacqueline* a mis au monde trois autres enfants : *Martine* en 63, *Gilles* en 66 et *Jean Christophe* en 67.

Cependant, *Jacqueline* qui est une battante, désire apporter sa touche personnelle à la vie familiale en travaillant à l'extérieur !

Qu'à cela ne tienne ! Dès 1968, la voilà engagée par la Mairie de *Perpignan* à l'école *Pierre de Coubertin* en tant que "femme de service" chargée plus précisément de la garderie d'enfants ; là, voyez comme le monde est petit, elle rencontre au cours de ses heures de travail, une collègue plus âgée, *Thérèse Colomer*, laquelle possède une maison au château de *Mosset* ; *Thérèse* est, en réalité, une *Mossétane* de souche, descendante de la famille *Canal* propriétaire, à l'époque, du fameux mas de *la Rabouillède* lequel, situé face au village, au-dessus de la *Croeta*, paraît, tel une Redoute (aux volets bleus) protéger *Mosset* des mal-faisants et des jaloux.

Durant 27 ans, *Jacqueline* va accomplir sa tâche dans diverses écoles de la ville et ce jusqu'en 1987 où elle va, à la fois, prendre sa retraite et divorcer de *Georges*.

Une nouvelle existence démarre pour la jeune "jubilada" (retraîtée) laquelle, entre temps, a fait la connaissance d'*Albert*.

Mais, qui est *Albert* ? Entrepreneur et promoteur immobilier à *Perpignan*, *Albert* a fait partie en qualité de Conseiller municipal de l'une des équipes de *Paul Alduy*...

Compagnon de *Jacqueline*, il va l'accompagner dans sa nouvelle vie dans ces lieux où elle a accumulé ses meilleurs souvenirs d'enfance et d'adolescence : *Mosset* et son hameau de *La Carole*.

Malheureusement, l'installation d'abord provisoire du couple est assombrie par l'infarctus du myocarde dont est victime *Albert*... Il se remet rapidement et en Août 1990, sur les conseils de *Suzette Fabre "la Dame de la Tour"*, *Jacqueline* et *Albert* acquièrent l'appartement situé au-dessous de celui de *Suzette "Sota Muralles"* : voilà les *Dames du Château* bien en place !

Cependant, *Jacqueline* n'est pas dame à vaquer simplement à la maison d'autant qu'*Albert* lui, prend soin du jardin et du poulailler sis à *La Carole*. C'est alors qu'une chute malheureuse pour l'une des estivantes du château associée à un heureux concours de circonstances va donner une toute autre direction à sa vie...

(A suivre)



# MOSSET FA TEMPS

## SOUVENIRS DE LA GRANDE GUERRE

PAR

JACQUES JOSEPH RUFFIANDIS

ENFANT DE MOSSET (10)

*Après quatre mois d'absence, absence provoquée par l'heureuse abondance des chroniques au JdM, nous voilà de retour, avec **Jacques Joseph Ruffiandis**, enfant de Mosset, dans "l'Enfer et la Gloire" de la "grande Guerre".*

*Toute la monstrueuse diversité de cette énorme tuerie apparaît ici, condensée, depuis "un secteur pépère où l'on tue à balle des lapins... jusqu' au creusement de tranchées boueuses dans lesquelles on s'enlise jusqu'au cou... alternant avec le bruit lancinant des meurtrières mitrailleuses allemandes, les blessures et la convalescence..., la mort de maints compagnons d'armes dont de nombreux officiers... en passant par "Mourmelon et sa belle faune de mercantis ... poux attachés aux malheureuses troupes combattantes" mais où, également, notre chroniqueur éprouve un sentiment fort, " La pure amitié nouée par la vie commune dans les combats et les tranchées ! " auquel s'ajoute une tentative de fraternisation avec "l'ennemi"...*

*A la fin de cet épisode, les "poilus" perçoivent un sourd roulement vers l'Est ... C'est la terrible **Bataille de Verdun** qui débute...*

A la mi-juin, nous quittions le 16<sup>ème</sup> corps d'armée pour être rattachés au 4<sup>ème</sup> et nous relevions des territoriaux devant le Mont-sans-Nom. Là nous fûmes pendant quelques mois dans un secteur pépère ; on tuait à balle des lapins en avant des premières lignes et nous allions les chercher dès la nuit tombée. Quelles gibelottes !

Mais bientôt la contrée s'anima ; nos lignes furent avancées dans le no man's land.

Un soir, notre bataillon déployé, muni de pelles et pioches s'avança à deux cent cinquante mètres de la ligne ennemie. En quelques heures une nouvelle tranchée était creusée et occupée.

Dans tous ces travaux passa l'été ; nous allions en repos 7 jours sur 21 à Mourmelon où nous goûtions un peu aux charmes de l'arrière, loin des explosions des obus et de la puanteur des boyaux. Mourmelon était le rendez-vous d'une belle faune de mercantis de tous âge et de tout sexe qui profitaient de la nécessité de diversion qui saisissait le poilu revenant du feu et du danger. Sur nous, combattants avides des joies de l'arrière, ces gens faisaient de scandaleux bénéfices en liquidant très vite des bouteilles de vin quelconque, des boîtes de conserve, de la mèche à briquet et des sourires

qui ne prenaient même pas la peine de masquer leur indifférence devant notre misère physique et morale. Toutes les guerres ont dû voir de pareils poux attachés aux troupes combattantes.

A côté de ce peu reluisant aspect du front, je dois noter l'éclosion d'un sentiment qui, encore aujourd'hui, m'émeut toutes les fois que j'y pense : c'est la pure amitié nouée par la vie commune dans les combats et les tranchées.

Longtemps après la guerre, j'ai eu rencontré d'anciens frères d'armes : le colonel Michel, le commandant Nadal, le capitaine Azama, enfin le meilleur de tous peut-être par le cœur, Cambus mon ordonnance fidèle ; c'est souvent avec des larmes aux yeux que nous nous sommes serré les mains, et c'est pendant des heures que nous avons égrené nos souvenirs communs avec de nombreux : "Vous rappelez-vous, à tel endroit ?"

C'est quand la mort nous frôle à chaque instant que l'on apprécie la valeur des beaux sentiments.

Le 25 septembre arriva ; le 53<sup>ème</sup> était tout entier en première ligne dans les parallèles de départ que nous avions creusées nous-mêmes et d'où nous allions prendre notre élan pour "bouter l'ennemi hors de France". Depuis deux jours notre artillerie



pilonnait les positions du Mont-sans-Nom, du Bois en Pioche et du Bois en T jusqu'à Hauberville.

A 9 heures 15, d'un bel élan, nous bondissions tous en avant.

Hélas ! Quelques minutes plus tard, des mitrailleuses intactes, établies en flaque-ment, nous clouaient au sol. J'étais d'abord jeté à terre par l'explosion d'un obus, puis renversé par deux balles de mitrailleuse devant les barbelés de l'ennemi du

Bois en Pioche. De tous les officiers du bataillon, seul le sous-lieutenant Marty était indemne ; notre chef, le commandant Lambert, parti en tête de la première vague d'assaut, tombait sur le parapet de la 2<sup>ème</sup> ligne ennemie, abattu à bout portant.

En quelques minutes notre grande espérance de percée était à terre.

Je restai tout le jour entre les deux lignes, faisant le mort, le dos couvert de sang et je ne rentrai qu'à la nuit tombée, au moment où une patrouille de volontaires partait en rampant pour ramener mon corps.

Le lendemain, j'étais évacué sur un hôpital de Paris ; pendant que le 53<sup>ème</sup> s'épuisait en combats meurtriers et inutiles vers la butte de Souain.

Le 22 Décembre 1915, guéri de ma blessure, après un mois de convalescence passé à Canet auprès des miens, je revenais au 53<sup>ème</sup> pour reprendre le commandement de ma brave 8<sup>ème</sup> compagnie. Le régiment était toujours en Champagne ; après trois mois d'absence, je revenais dans l'Enfer et la Gloire. Du train qui venait de quitter Châlons sur Marne pour Sainte Menehould, je voyais, vers le Nord, les fusées éclairantes et les signaux monter dans le noir humide de la nuit. Je rejoins mes hommes à Maffrécourt au moment même où ils descendent des premières lignes de la Main de Massiges, secteur de Virginy.

Huit jours plus tard, nous montions en ligne. Je n'oublierai jamais mon premier contact avec cette région pauvre et boueuse. Notre bataillon, sous les ordres du commandant Nadal, quitta Maffrécourt sous une pluie battante ; à une heure du matin, nous étions en ligne à la tranchée Chapuis ;

nous avons mis huit heures pour faire quatorze kilomètres dans une mer de boue.

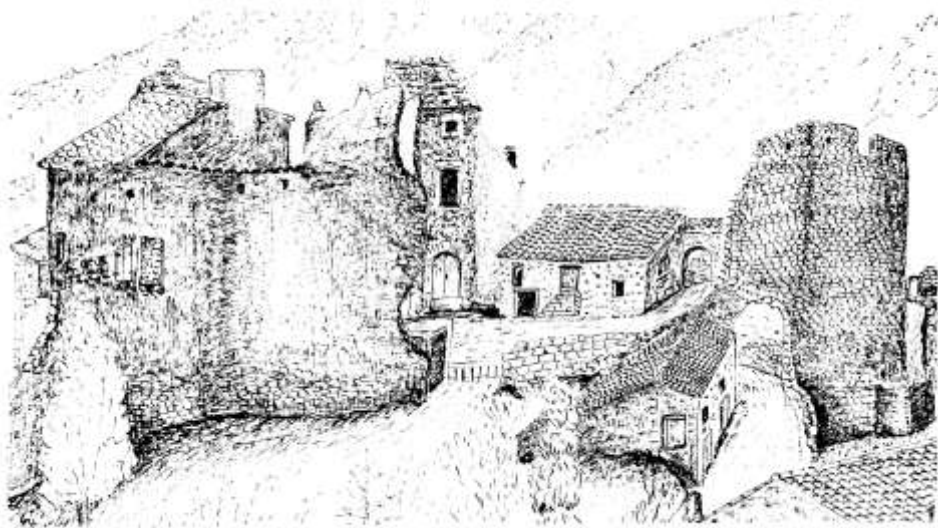
Aux ouvrages A et B nous dûmes retirer un de nos soldats d'un boyau où il s'enlisait, avec des cour-

roies de charge passées sous ses aisselles. Après cet incident, nous continuâmes à découvrir. La tranchée Chapuis était un vrai et profond ruisseau. La nuit se termina en épuisants efforts pour l'assécher, en vain.

Quelques jours plus tard, notre situation était si lamentable que, d'un commun accord, sans entente préalable, Français et Allemands sortirent des tranchées devenues borborygmes et s'assirent à découvert. Les Allemands poussèrent même la camaraderie jusqu'à nous avertir du passage de leurs rondes d'officiers et de l'arrivée prochaine de troupes moins conciliantes. Mais notre état-major eut vent de cet essai de fraternisation et nous reçûmes l'ordre impérieux de rester au fond des tranchées et des boyaux. D'ailleurs, un Allemand ayant été abattu par une balle perdue, tout redevint normal, si on peut dire !

Le 21 Février 1916, j'occupais le secteur plus confortable du Cratère quand à 20 heures 15 un fort ronflement au-dessus de nos têtes me fit penser au passage d'un Zeppelin ; effectivement, un quart d'heure plus tard, une immense torche qui tombait du ciel vers le Sud-Est m'indiquait que cette grande machine venait de recevoir un coup fatal.

Depuis le matin, ce jour-là, nous entendions étonnés un sourd roulement vers l'Est et nous apprîmes quelques jours plus tard qu'une bataille gigantesque était engagée devant Verdun.



ENSEMBLE DU CHATEAU




**LE PLAT PAYS DE JACQUES BREL**

Adapté par **J.P GINE** en

**EL MEU PAÍS ( MON PAYS)**

*Vous le savez, André PERPINYA, l'éclectique et talentueux "baryton de la Castellane" régale à chacune de ses sorties le groupe des "Randonneurs del Carrer de Les Senyores" de quelques morceaux choisis des Répertoires classique, catalan ou dit de variétés...*

*Voici la dernière de ses "productions" lancée avec beaucoup de sensibilité alors que du haut d'une falaise nous dominions l'étang de Peyriac de Mer :*



Amb una mar comprada per fer torrar estivants  
I una terra esquixada per los que tiren plans  
Un i dos i tres rius baixant cap a la mar  
I sense dir un mot amb el cap acatat  
Amb un cel sempre blau com el treballador  
Amb la marinada que fa l'enciam més bó  
Aquell país, el meu país.

Amb cinemas nuts per una gent vestits  
Amb supermercats per treure el sou dels dits  
Parquings i autoroutes per ser modernitzats  
Amb una mala cara com si fóssim robats  
Mentre que balla el sol, sardanes i flaviols  
Que toca el vent d'Espanya i que promet cargols  
Aquell país, el meu país.

Amb una part de plana i tres parts de muntanya  
La muntanya es pels Belgues, per qui serà la plana ?  
La plana que ten vinya, fruita i llegums, tants  
La plana treballada pels manifestants  
Que criden cap allà, del band de Paris  
Amb la tramontana que s'emporta els veïns  
Aquell país, el meu país.

Amb radio Andorra que nos fa dormir drets  
Amb la ben plantada i els seus homenets  
Quan els fills de la terra s'en tenen d'anar lluny  
Quan els raïms de setembre se tenen com el puny  
Quan el vent s'en vol riure, quan el vent fa el dolent  
Quan el vent, vén d'amunt, quan és canigonenc  
Aquell país, el nostre país.



# I si cantéssim ?

Jean MAYDAT

Un grapat de cants catalans

De xè on chantam ?

## Une poignée de chants catalans

✿ **Nadala tradicional** : Je vous ai déjà fait chanter « *El petit vailet* » (cf JDM N°67 de mai-juin) qui n'a rien à voir, dans sa mélodie et ses paroles, avec celui de cette page, un chant de Noël traditionnel très connu. « *El petit vailet* » (prononcez « baïlette »), le petit garçon de ferme, vient ici offrir son cadeau au divin enfant qui est né.

La transcription musicale m'a été inspirée par le CD « *Nadal* » chanté par Jordi BARRE. Quant au texte, les écrits de notre ami Michel PERPIGNA m'ont aussi bien aidé (cf mes références en bas de page). À noter que notre poète troubadour de Mosset n'avait pas manqué de programmer « *El petit vailet* » dans le **Pessebre vivent** inauguré la nuit de Noël 1983 à l'église Saint-Julien avec la chorale *les Pastorets* nouvellement formée : une première historique à l'époque au Pays Catalan...



## El petit vailet (de Nadal)



*Allegro* *Cançó de Nadal*

1. Jo sóc un pe-tit vai-let — can-sa-det del mal ca-mí —, que vinc amb el ma-ga-ia  
 -tet — a-do-rar l'in-fant di-ví —. *Tornada* *Xa-ram-pim, xa-ram-pim, xa-ram-pi-a —, Xa-ram-*  
*-pim, xa-ram-pim, xa-ram-pó —, Xa-ram-pim que Jo-sep i Ma-ri-a te-nen un pe-tit mi-nyó —.*

- I - Jo sóc un petit vailet cansadet del mal camí, que vinc amb el meu gaietat adorar l'infant diví.

### Tornada (Refrain)

*Xarampim, xarampim, xarampia, Xarampim, xarampim, xarampó, Xarampim que Josep i Maria Tenen un petit minyó.*

- II - He portat una carmanyola tota plena de vi blanc, ametlles mel i formatge per Jesús el bell infant.

- III - Si portés jo més recaptés també seria per vós. Heus aquí el gaiat que porto que es de cirerer d'arboç.



- I - Je suis un petit vailet Fatigué du mauvais chemin, Qui viens avec ma houlette Adorer l'enfant divin.

*Xarampim, xarampim, etc. Xarampim que Joseph et Marie Ont un petit enfant.*

- II - J'ai apporté ma gamelle Emplie de vin blanc, Des amandes et du fromage Pour Jésus le bel enfant.

- III - Si j'avais apporté plus de provisions Elles seraient aussi pour vous. Voici le bâton (*de berger*) que je porte Qui est en bois d'arbousier.



**Références:** - **Disque CD Nadal** - Jordi BARRE - PS 5111 (Producció Cantem)  
 - « *Mosset et le Pessebre* » - Miquel PERPINYÀ (Éd. Maison COMET - Perpignan-1987)  
 - « *L'ànima d'un poble* » - Miquel PERPINYÀ (Imprim. littéraire Michel FRICKER - St-Estève-1990)

# T' AS D' BEAUX LIEUX , ( 17 et fin ) MOSSET

Fernand VION

\* DE COINS EN RECOINS \* MEMOIRE DU TEMPS QUI PASSE \* MOSSET EN TOUS SENS \* DIGUEU ' M ON ES \*  
\* BEAUX NOMS , BEAUX LIEUX \* C'EST OU ? C'EST QUOI ? \* MOSSET DE TOUJOURS \* COM SE DIU AQUEST LLOC ? \*

Dans les 16 précédents numéros de ce journal et avec ce 17<sup>e</sup>, nous aurons fait le tour complet du territoire de Mosset en longeant plus ou moins la limite de la commune. Partis des *Abeillas* en direction du Col de *Jau*, des *Madres*, revenant vers *Covaset* et *Estarté*, franchissant la Castellane à la *Jonquera*, remontant vers le *Pic del Roselló*, nous sommes arrivés à la Croix de Marquixanes, au-dessus des *Abeillas*, tout en haut dans la montagne : « la boucle est bouclée ».

A présent, pour terminer notre examen des toponymes (n'ont été évoqués que les plus courants qui figurent sur la carte IGN et aussi les plus faciles à décrypter), redescendons droit vers le village en passant par trois *cortals* un peu spéciaux. Le hasard faisant bien les choses, il est curieux qu'ils se trouvent juste sur notre parcours virtuel. En général les *cortals* sont désignés par le nom d'un ancien propriétaire, or les trois qui sont sur notre chemin sont dénommés par une particularité les concernant. Les deux premiers font référence à leur environnement et l'autre à la situation d'anciens occupants.

## Le Cortal Marguaride

- Site : au Sud de la Croix de Marquixanes, à quelques centaines de mètres en contrebas.
- Etymon : le latin *margarita* = perle, pierre fine. (Il y a aussi le grec *margaron* = blanc de perle qui a donné son nom... à la margarine, mais si au *cortal* on battait peut-être le beurre, il serait étonnant qu'on y fit de la margarine !)

Toutefois les mots *margarida* ou *margalida* en catalan, marguerite et Margeride en français ont tous le même sens de beauté fine et précieuse. Les environs du *cortal* sont incontestablement merveilleux quand les couleurs de myriades de fleurs éclatent sur les grands prés aux alentours. Reste à savoir si le *cortal* lui-même était si beau dans ce milieu lors de sa construction pour permettre de dire quel élément, parmi la maison, les prés fleuris, l'espace environnant ou tout simplement le tout, l'a fait dénommer le **Cortal Marguaride**.

- CIFD : *El Cortal Margarida* Phon : *èl courtal m@rg@rid@*

## Le Cortal Grill

- Site : à quelques centaines de mètres au nord-ouest du *cortal Gravas*
- Etymon : (cf. L. Basseda) le catalan *grell* qui désigne des semis qui sortent de terre, des pousses végétales. Par métaphore, on attribua ce terme à des rochers, même très gros, qui émergent du sol comme de gros germes et qu'on appelle *grills*. C'est sur un de ces rochers, à proximité du **Cortal Grill**, que l'on peut lire (plus difficilement d'année en année) une inscription gravée vers 1653, à la fin de l'épidémie de peste. Le texte en est le suivant :

ASSI EN LO CORTAL DE JOAN LOYGA ES ES

TAT ABARRACAT PER LA PESTE 165. .

Cette inscription en occitan signifie littéralement: « Ici au *cortal* de Joan Loyga on s'était réfugié pour [fuir] la peste en 165. ». Le verbe imaginaire utilisé (*abarracar*) semble être un amalgame (volontaire ou non) des verbes occitans *abarrar* = enclore et *barracar* = enfermer dans une baraque, pour bien marquer le retranchement dans la montagne afin d'échapper à la peste. A noter aussi que certains propriétaires de ce lieu ont eu pour surnom le nom du *cortal* : ainsi Jean Cortie était appelé *Grill* (cf. A la découverte des *cortals* oubliés – JDM n° 6).

- CIFD : *El Cortal Grill* Phon : *èl courtal grille*

## Le Cortal Descazat

- Site : *Cortal* situé au-dessus du domaine de *la Coume*, sous le *Pla de Pons* et à l'extrémité ouest des *Abeillas*, au bord du ruisseau *dels Canals*.

- Etymon : le catalan *cortal* = cour, enclos en français. Ce sont ces constructions rustiques que l'on retrouve aujourd'hui en ruine au-dessus des villages de montagne. Elles servaient autrefois de logement pour les gens et leurs animaux qui y montaient à l'estive; en hiver tout le monde retrouvait sa demeure en bas dans le village.

Sans une preuve concrète de la dénomination de ce *cortal*, on ne peut rien conclure. Toutefois on peut dire que le terme actuel de *Descazat* ou *Descasate* semble avoir un sens lié à la construction ou une signification matrimoniale relative à des ex propriétaires.

En analysant le mot on en retient facilement la racine « casa » qui signifie maison et dont des dérivés sont « casal » ou « casat » qui désignent un ensemble de constructions. Un propriétaire ou des possesseurs successifs ont pu ajouter à plusieurs reprises un élément à la bâtisse d'origine car des parties qui la constituent semblent accolées sans imbrications. Le *cortal* peut avoir été appelé *els Casals* (ancien), devenant *els Casats* (plus récent), à cause de son mode de construction à plusieurs modules juxtaposés (voir photo). On aurait ainsi appelé le lieu **els Casats** et le bâtiment **el cortal dels Casats**.

D'autre part, on peut également considérer la racine « casar » qui veut dire unir, marier. Le participe passé du verbe « casar » nous ramène aussi à la forme « casat » au singulier, à « casats » au pluriel et aussi à « descasat et descasats » qui sont les formes contraires et qui signifient « démarié » c'est-à-dire divorcé, séparé.

Ainsi, on peut supposer que le *cortal* pouvait avoir été la propriété d'un couple divorcé (**el cortal dels descasats**) : la situation des propriétaires étant pour l'époque suffisamment déraisonnable pour que l'on donnât une désignation notoire à cette bâtisse. Comme souvent à l'usage, nous aurions aussi l'agglomération de l'article et du substantif pour éviter la répétition de syllabes semblables, ce qui finit par transformer *dels descasats* en *delscasats* puis *descasats*.

Ou bien aurions nous affaire à une transaction immobilière réjouissante pour des jeunes mariés auxquels on aurait offert ce *cortal* en cadeau de mariage. Ce cas aussi, suffisamment marquant pour qu'on n'ait pas eu besoin de citer le nom des personnes, aurait pu permettre la dénomination de *cortal* des mariés (**el cortal dels casats**).

Voilà énumérées les étymologies les plus évidentes pour désigner cet ancien lieu de vie, sans qu'il nous soit possible (jusqu'à ce jour !) d'en certifier l'une ou l'autre.

- CIFD: **El Cortal dels Casats** ou simplement **Els Casats** Phon : *èl courtal dèls c@sats'*



Le Cortal Descazat



# Histo-Généalogie



## Alphonse Adroher (1864-1925) Curé de Mosset de 1900 à 1915 et les Arrous

Cet article retranscrit presque exclusivement la correspondance du prêtre **Alphonse Adroher avec sa hiérarchie**. Ces lettres illustrent les relations tendues entre le clergé local et les anticléricaux au début du XXe siècle du seul point de vue de l'église.

### 1 - Daniel Sucase

**Alphonse Adroher** succède en 1900 à **Daniel Sucase** (1824-1902) qui se retire à Corneilla-la-Rivière à 76 ans après 30 années de fonctions curiales à Mosset.

Pour le nouveau venu la succession n'est pas aisée. Son prédécesseur était très aimé dans la paroisse. Bon, calme et patient, d'une intelligence pénétrante, très cultivé il apportait des connaissances appréciées aussi bien dans le domaine de l'agriculture qu'à propos de la stratégie militaire lors des conflits. Il a marqué son temps par la réparation, en 1873, "à neuf des six chapelles latérales" de l'église, avec la participation de "l'excellent Monsieur **Duvignan**. Il avait songé un moment à restaurer l'antique abbaye de Corbiac que le propriétaire, Monsieur **Jacques Ruffiandis**, consentait à lui céder ; mais peu encouragé par son évêque et vu les grandes dépenses à faire, il renonça à son projet.<sup>1</sup>

### 2 - Alphonse Adroher

**Alphonse Etienne Sulpice Adroher**, né le 19 janvier 1864 à Bouleternère, est le fils de **Sulpice Adroher**, propriétaire et de **Thérèse Pontich**.

Ordonné en 1887, il quitte maintenant Fillols où il était prêtre desservant depuis 1894.<sup>2</sup>

"Il prit possession de son poste peu de temps après sa nomination du 21/07/1900. Jeune encore, 36 ans, il nous arriva avec la juste réputation de prêtre instruit et zélé. Son désir fut de continuer l'œuvre pacifique de son prédécesseur et il y réussit ; Pendant les quinze années de son séjour il s'appliqua à remplir ce programme se montrant toujours d'une patience inaltérable," écrira son successeur **Benjamin Vernet**.



Chapelle Saint-Sébastien

### 3 - Les finances de la fabrique

Dans le monde catholique, la fabrique désigne l'organisation qui gère et administre les intérêts temporels de l'église et du presbytère : construction, entretien, réparations... Elle est constituée de membres laïques et du curé desservant. Ils élisent un président, un trésorier et un secrétaire. On les appelle les "marguilliers."

Moins de 3 mois après son arrivée au village le nouveau desservant se heurte à une première difficulté : il a des doutes sur la transparence des comptes de la fabrique et n'accorde qu'une confiance li-

mitée à son trésorier.

Il fait part de ses inquiétudes au Grand Vicaire du diocèse de Perpignan, dès le 16 octobre 1900.

*"Dimanche dernier, j'ai pu réunir, pour la première fois, le Conseil de Fabrique de Mosset. Permettez-moi, je vous en prie, de vous faire connaître certaines difficultés. Elles pourraient amener un ennui regrettable.*

*J'ai appris qu'un ancien trésorier, ayant cessé depuis quelques années sans doute de faire partie du Conseil est redevable d'une certaine somme. Nous sera-t-il facile de la recouvrer ?*

*Il y a une caisse à trois clefs dans la sacristie des marguilliers. Je n'ai aucune de ces clefs mais les fonds secrets c'est le trésorier actuel [**Jacques Arrous**] qui les garde. S'en sert-il pour ses affaires ? Dans tous les cas il n'a pas voulu accepter un projet de dépenses nécessaires<sup>4</sup> et qui absorberait la somme entière. Le curé ne doit pas, d'après lui, trop s'immiscer dans ces questions-là.*

*Il y a deux clefs pour le bassin des âmes. L'animé, comme on l'appelle ici, les garde toutes deux. C'est un brave homme que cet animé !*

*Je verrai s'il ne sera pas prudent de tolérer cet abus pendant quelques temps du moins, afin de ne pas m'aliéner tous les membres du Conseil de Fabrique.*

*Pour encourager le curé dans sa tâche difficile voici,*

**Conseil de fabrique  
et bureau des marguilliers en 1902**

- **Mir Blaise** (1851-1927), élu en 1901, Président,
  - **Adroher Alphonse** (1864-1925), curé desservant.
  - **Arrous Jacques** (1833-1908), Trésorier depuis 1885, menuisier dit "Gengi" et père de **Pierre Arrous** adjoint. Élu en 1897.
  - **Borreil Baptiste** (1850-1915), Secrétaire, dit "Guillo," élu en 1901.
  - **Corcinos Joseph** (1845-1913), Maire de 1900 à 1904. L'adjoint est **Arrous Pierre** dit "Pereto Guerre".
  - **Mestres Nicolas** (1853), célibataire, élu en 1901.
  - **Not Pierre** (1862), le "Figuetaire," élu en 1897<sup>3</sup>
- Le budget est de 700 francs<sup>4</sup>.

*Monsieur le Grand Vicair, les propositions aigre fines que lui ont faites deux membres du Conseil :*

- *Suppression de l'indemnité que l'on donne pour le pain et le vin de la messe : 7 francs le vin, 8 francs pour les hosties,*
- *Suppression de la part qui revient au curé des cierges des enterrements,*
- *Obligation de remettre à la marguillerie les cierges qu'apportent les enfants les jours de la première communion.*

*J'ai répondu que je ne sacrifierai aucun de mes droits. Je mettrai autant de prudence que je pourrai à régler toutes ces questions financières, questions très délicates pour un curé mais si je n'y parviens pas avant Quasimodo<sup>5</sup>, je ne préparerai ni budget ni compte et j'enverrai au diable le Conseil de Fabrique de Mosset. Je ne veux pas m'exposer à de graves ennuis. "*

Dans sa réponse, le Vicair Général recommande prudence, modération et calme, maintien des droits contre les prétentions ridicules avec espoir de succès avant Quasimodo. Sinon il faudra informer Monseigneur avant la tournée pastorale en vue de préparer la régularisation des abus<sup>15</sup>.

La lettre suivante du 24 octobre, donne des détails sur la gestion financière du Conseil de Fabrique.

*" Si je ne me trompe, les deux petites sommes dont je vous ai parlé ne vont pas, ensemble, au-delà de 600 francs<sup>6</sup>. Il a été décidé que l'ex trésorier serait invité à rembourser aussitôt que possible ce qu'il doit. Quant au trésorier actuel, il n'y a peut-être pas à craindre quelque infidélité mais avec la liberté que lui a laissée mon prédécesseur, il est devenu seul maître au Conseil de Fabrique.*

*Je ne pourrai pas acheter un clou sans son agrément car qui payerait ensuite ? J'imposerai la caisse à trois clefs et je demanderai à voir le registre vrai des comptes mais avec beaucoup de prudence. C'est inouï combien il faut de tact, de forme en ce temps de grossière indécatesse.*

*Il est prudent, je crois, de ne pas souffler mot à Monsieur **Sucases** de toutes ces difficultés. Son intervention me gênerait l'affaire et je n'en ai pas besoin. Que Dieu lui donne de bons vieux jours !*

*Ce que j'ai appris depuis les dernières réunions du Conseil de Fabrique de Mosset, c'est que je ne puis pas compter sur la discrétion des marguilliers.*

*Relativement aux dérisoires indemnités pour le pain et le vin de la messe, indemnités que n'avait pas sacrifiées mon prédécesseur ! Oh Non ! J'ai dit deux mots mais déjà on les a répétés à trois ou quatre femmes de la localité, des chipies s'il vous plaît et ça a fait le tour de la paroisse. Il y a là comme une sorte de référendum !*

*Sept francs pour le vin ! C'est bien la peine de chicaner le curé là-dessus ! L'ouvrier doit fournir les outils nécessaires à son travail ! Se reprennent les autres ! Si je n'avais pas au fond de l'âme un peu d'amertume, cela m'amuserait<sup>16</sup>. "*

Sans attendre Quasimodo le problème des comptes de la fabrique rejaillit à propos de la restauration du toit de l'église. Le curé l'explique, le 28 octobre 1901, au Grand Vicair :

*"Le Conseil de Fabrique s'est résolu à demander un secours au gouvernement. Il l'a fait sans me prévenir et voilà que les pièces fournies viennent de leur être retournées comme étant, les unes incomplètes et les autres inutiles et on demande les comptes ou budget de la Fabrique.*

*Je ne retrouve ni les comptes de l'année 1897, qu'on ne me demande pas sans doute, ni le budget de l'année courante 1902. Veuillez, je vous prie, Monsieur le Grand Vicair, m'envoyer ces feuilles pour que j'en puisse recopier les chiffres et dans le cas où le budget de 1901 n'aurait pas été dressé, je le préparerai tout de suite avec l'autorisation de Monseigneur ou à Quasimodo si je ne peux prendre mon temps.*

*Je l'antidaterai si vous n'y voyez pas d'inconvénient afin que la Préfecture ne remarque pas l'irrégularité où nous sommes depuis le 1er janvier<sup>16</sup>. "*

La réparation qualifiée d'urgente a été effectuée en 1904 pour la somme de 2000 francs dont la moitié a fait l'objet d'une subvention du Ministre de l'Instruction Publique, des Beaux Arts et des Cultes

#### **4 - La menuiserie de Pierre Arrous.**

Un nouveau conflit éclate en 1904. Il oppose le curé à **Pierre Arrous**, adjoint au maire **Corcinos**, fils du trésorier **Jacques Arrous**. Il concerne l'occupation du local qui sépare l'église de la maison du numéro 1 de la *Plaça San Julia*, laquelle maison abrite l'épicerie d'**Adèle Cantié** épouse de l'instituteur **Philippe Arbos**.

**Alphonse Adroher** écrit à Monseigneur de Carsalade du Pont, évêque de Perpignan :

*"Monseigneur,*

**« J'ai dit deux mots... et ça a fait le tour de la paroisse. Il y a là comme un référendum ! »**

Il s'agit de cette maison, une ruine pourrai-je dire, qui se trouve au fond de la galerie couverte attenante à l'église et qui appartient à la Fabrique<sup>7</sup>.

Un de mes paroissiaux, le sieur **Arrous Pierre**, beaux-fils de mon nouveau maire [**Jean Rousse**], avec lequel cohabite le fils de mon trésorier de Fabrique, ayant l'intention de transformer en magasin d'épicerie son atelier de menuiserie, convoite ardemment la maison en question pour en faire un atelier.

Déjà Monsieur le maire faisait déblayer, ces jours derniers, le rez-de-chaussée à notre insu. Je l'ai prié de ne pas continuer pour revendiquer la propriété de la maison. On n'a cessé le travail que le lendemain mais on a visité séparément les membres du Conseil de Fabrique et dimanche dernier le Président venait m'annoncer qu'il désirait se réunir. J'ai répondu que je ne pouvais pas les réunir légalement avant le 1er dimanche d'octobre, que j'allais vous en référer. Enfin, hier matin, le Sieur **Arrous**, transportait, m'assure-t-on, des planches à la maison de la Fabrique.

J'aurais voulu, Monseigneur, m'opposer au louage de la maison pour les motifs suivants :

La menuiserie **Arrous** escomptant la fermeture, qu'il croit imminente pour cause de travaux à l'église, espère que, dans deux mois peut-être, la maison lui appartient et voilà ! C'est bien timidement que j'apporte ce propos, Monseigneur, parce que le fabricant, témoin auriculaire, qui me l'a fait connaître, n'avait pas le courage de le répéter publiquement.

Du côté de l'église, servant comme mur mitoyen à la maison, le mur est percé d'une fenêtre par où, de la maison, on peut crier, chanter, jeter n'importe quoi dans l'église et troubler ainsi les cérémonies. Une autre fenêtre de la maison s'ouvre sur le toit de mon arrière sacristie.

Le Sieur **Arrous** déblatérant dans les réunions contre l'église, la religion et ses ministres, est connu dans la paroisse comme un révolutionnaire et un impie. Qui l'empêcherait, les dimanches, de se tenir dans la maison, de narguer au passage les personnes qui viendront aux offices, de réunir d'autres exaltés comme lui, pour mieux intimider, de frapper fort et à dessein de son établi pendant la grand-messe et les vêpres ?

Voilà Monseigneur, les inconvénients que je prévois du côté du locataire.

Au surplus, n'y aurait-il pas, peut-être, un piège tendu ?

Le locataire voudrait faire à ses frais quelques réparations nécessaires. Rien ne l'empêche de majorer les dépenses et d'attaquer la Fabrique pour se faire rembourser. La Fabrique étant insolvable, le tour est joué. La maison lui appartient et il pourra la vendre à Monsieur l'instituteur [**Philippe Arbos**] qui l'a toujours convoitée pour agrandir la sienne qui est attenante. Mais une clause

insérée dans le bail de louage peut empêcher ceci.

On m'a dit que le maire et son beau-fils sont comme deux frères furieux que rien n'arrête quand leur intérêt est en jeu, que s'ils sont contrariés sur cette affaire, il y aura suppression des processions, chants révolutionnaires, assistance du maire aux réunions de la Fabrique. Veut-on m'intimider pour que je fléchisse ?

Je suis seul pour le moment à ne pas consentir, mais le siège de mon Conseil semble fait par les intéressés et déjà ne dit-on pas que la signature du trésorier [**Arrous Jacques**] et du Président [**Blaise Mir**] suffit, qu'on peut se passer de la mienne, de délibération préalable. J'attends avec confiance l'avis de votre Grandeur à m'envoyer chez le curé de Campôme qui me la fera parvenir directement : L'instituteur [**Philippe Arbos**] qui gère le télégraphe de sa femme [**Adélaïde Cantié**], laquelle est la tante de notre facteur<sup>17</sup>. "

Remarquons que ce local, dans l'improbable hypothèse où il aurait appartenu à la fabrique en 1904, en est explicitement exclu en 1906.

### 5 - Séparation de l'église et de l'État en 1905

L'article 3 de la loi du 09/12/1905, relative à la séparation de l'église et de l'état, met fin à l'affrontement violent de plusieurs dizaines d'années qui a opposé la France cléricale favorable au concordat de 1801 et la France républicaine et laïque. Au plan local, cette opposition restera vive jusqu'aux années 1945. Dans l'immédiat, le 14 mars 1906 à 14 heures, Monsieur **Mary**, percepteur de Catllar, en présence du curé **Adroher** et du président du bureau des Marguilliers **Blaise Mir**, vient constater à Mosset cette séparation et dresser l'inventaire des biens. Le maire **Jean Rousse** (1835-1909) et son gendre et adjoint **Pierre Arrous**, élus en 1904 ne sont pas explicitement cités.

Il transmet le compte rendu suivant :

" Le curé a remis toutes les clefs des caisses et armoires de l'église. Les caisses ne contenaient aucun titre de propriété, aucun document concernant les revenus et les affaires de l'église, aucun compte, aucun registre. Le curé avisé de cela a répondu qu'il n'avait rien à dire. J'ai protesté contre ce refus de remettre les

pièces et avisé le curé que je signalerai cette irrégularité dans le procès verbal. "

Monsieur **Mary** observe, en plus, que l'église et le presbytère attenants, sont propriété communale et que les meubles du presbytère sont propriété du curé.

De plus : " Les curés de Molitg [**Abbé Cazes**] et de Campôme [**Abbé Pierre Respaut**] s'étaient rendus à Mosset pour aider leur confrère de Mosset à organiser la résistance et monter la population contre l'agent chargé de l'inventaire. Mais les habitants de Mosset, le maire en tête [**Jean Rousse**] ont obligé le curé à ouvrir les portes de l'église. Ils ont été directement insultés par le neveu du curé



Pierre Arrous



de Campôme que celui-ci et le curé de Molitg excitaient contre moi. Toutefois les opérations de l'inventaire ont pu être complètement terminées<sup>8</sup>."

Une autre version des faits est relatée par le curé **Vernet**, successeur d'**Adroher**, lequel "montra de l'énergie à l'époque des inventaires et n'hésita pas à chasser de l'église les perturbateurs qui tentèrent de faire du désordre ; **Les deux plus audacieux ont eu une fin tragique** et la population a remarqué le fait en lui donnant un sens de mystérieux châtement<sup>1</sup>."

Le "mystérieux châtement" peut correspondre au fait que **Pierre Arrous** (Pereto Guerre) a perdu à la grande guerre son neveu **Jacques Arrous** (1889-1916), son frère **Sébastien** (1866-1915) et son fils **Théophile** (1899-1918).

## 6 - Mosset interdit d'église pour profanation

Le 11 juin 1907, un espagnol [**Antonio Baron**] qui travaillait à l'achèvement de la route du col de Jau, décède à Mosset. Sans famille proche et en l'absence du prêtre, la mairie organise un enterrement civil mais les cloches sont sonnées et on chante à l'église.

Le curé desservant rentre le 12 juin après l'inhumation. Il rend compte aussitôt à l'évêque :

"Pendant ma courte absence, de trois jours à peine, pour assister au sacre de Monseigneur Izard et à la retraite mensuelle, l'enterrement s'est fait ce matin, civilement avec, sous l'inspiration de quelque blocard<sup>9</sup>, sonnerie des cloches et chant du miserere à l'église. On a su que Monsieur **Cazes** était à Molitg .

On n'avait d'ailleurs qu'à m'envoyer un télégramme à Bouleternère, mon pays natal. Mon église est donc interdite. Je le regrette d'autant plus vivement que la plupart de mes paroissiens ne comprennent pas la gravité du scandale qui vient d'être donné.

Je ne puis, Monseigneur, vous donner d'autres détails, j'arrive de Vinça. "

La réponse immédiate de l'évêché confirme la fermeture de l'église : " Se tenir aux sanctions portées par Monseigneur<sup>18</sup> .

Quelques jours plus tard, le 17 juin, suivent quelques précisions : " On m'a fait connaître l'hypocrite inspirateur de la profanation de mercredi. C'est un blocard qui peut se permettre impunément tout ce qu'il veut, c'est à lui que s'était adressée une personne de la paroisse pour le prier d'envoyer un enfant à Molitg, avec un billet pour Monsieur **Cazes** Il promet mais ne fit rien. Puis il insinua qu'on pourrait se passer de prêtre, que l'enterrement serait religieux quand même pourvu



qu'on sonnât les cloches, qu'on portât le mort à l'église et qu'on chantât le miserere et le salvat.

Il y a un deuxième coupable, que je connais bien : c'est le sonneur [**Joseph Arcens** qui décédera le 25.12.1907], vieillard de près de 80 ans, qui sert à l'église depuis plus de 50 ans peut-être et à qui, malheureusement, la pièce de 50 centimes ou une crainte chimérique fe-

rait faire tout ce qu'on voudrait.

Je lui avais, dès la réception, expliqué l'ordonnance de Monseigneur. La sanction grave qu'entraîne la faute qui a été commise ici. C'est lui néanmoins qui a sonné et qui a chanté. Il mériterait sans doute d'être cassé aux gages mais, en considération de son grand âge et de la manière spéciale de carillonner, la paroisse se retournerait bientôt contre moi.

J'ai été deux fois dire la messe à Campôme. On m'a plaint tout d'abord puis, comprenant que le scandale commis serait ainsi divulgué dans toute la vallée, on s'est fâché, me menaçant, paraît-il, de m'accompagner avec du charivari si je sortais de la paroisse pour célébrer la messe<sup>10</sup>."

Hier j'ai fait la cérémonie à la Capelleta, petite chapelle délabrée qui se trouve dans ma paroisse. La leçon que vous avez donnée à mes paroissiens, Monseigneur, en interdisant l'église, est bien acceptée.

On ne croyait pas que ce fut mal d'assister à un pareil enterrement. On regrette de l'avoir fait. Mais il ne faudrait peut-être pas prolonger la punition. La révolte est prompte ici et je sais, pour en avoir été témoin le jour de l'inventaire de 1905, de quoi sont capables, une après midi, les têtes exaltées.

« La révolte est prompte ici et je sais... de quoi sont capables... les têtes exaltées.! »

Je vais avoir la fête locale le 24 courant [Saint Jean], lundi prochain. Le dimanche déjà ce sera

le commencement de la fête. Il serait prudent, je crois, de lever l'interdit avant<sup>18</sup> . "

Et le 19 juin :

"Je suis bien aise de n'avoir pas reçu tout à l'heure de réponse à ma dernière lettre ; j'ai encore à vous faire connaître un détail grave peut-être et qui peut déterminer votre Grandeur à retarder quelques temps l'acte de clémence que je sollicite au nom de la majorité de ma paroisse.

C'est que mon sonneur âgé de près de 80 ans, n'a pas discontinué de sonner les cloches. Il a annoncé mes deux messes de dimanche et l'Albat<sup>11</sup>. J'ai supprimé les vêpres pour ne pas lui donner l'occasion de remonter au clocher.

L'ayant appelé avant l'angélus du soir pour lui demander compte de sa désobéissance, il m'a répondu que le maire lui avait commandé de faire ainsi. Je n'y croyais

pas sachant qu'il avait l'excuse facile. Mais il persiste à sonner les angélus du matin et du soir et répète, dit-on dans la paroisse, que lui, il doit obéir au maire.

Le maire aurait, paraît-il, l'intention de vous écrire, le fera-t-il ? Mais il attend auparavant que j'aïlle au devant de lui ; il peut m'attendre. Il serait prudent, je crois, de ne pas lui donner de décision, il suffira que le curé la connaisse. Il pourrait, Monseigneur, s'autoriser de votre réponse, pour dire et faire tout ce qu'il voudrait, sans montrer votre écriture bien entendu et facilement cru d'une population crédule et presque inconsciente. Ces derniers mots tombent à regret de ma plume mais c'est dans un bon but que je les ai écrits quand même<sup>18</sup>. "

Puis le 20 juin 1907.:

" Pour obéir à un conseil de Monsieur **Vidalet**, j'ai, cette après midi, envoyé ma sœur chez le maire pour le prier de réaliser l'intention, qu'il avait vaguement manifestée, de vous écrire. Je lui ai fait même remettre un brouillon de lettre. Cela l'humilierait-il ? Transcrire tout simplement ? Je vous envoie une copie.

Je voudrais bien que la difficulté soit résolue en faveur de la paroisse, qui n'a pas été coupable, sauf deux ou trois aigrefins soudoyés peut-être. Ne connaissez-vous, si vous voulez user de clémence, tous les détails que je vous ai donnés dans mes deux précédentes lettres<sup>18</sup> ?"

Le 21 juin :

" Le maire n'ayant pas souhaité écrire, deux hommes de bonne volonté se sont offerts, cet après souper, pour recueillir les signatures que j'ai l'honneur et la joie de vous transmettre. Je me permets de vous faire remarquer qu'on n'a demandé la signature que des chefs de famille pour simplifier la besogne, qu'il y a des illettrés à Mosset et que nombre de mes paroissiens sont déjà à leurs cortals de la montagne, d'où ils ne descendent que le samedi et le dimanche.

Je ne sais si cette pétition suffira. On a toujours le désir ardent de voir les cérémonies de la fête locale du 24 juin, se faire dans l'église paroissiale.<sup>18</sup> "

Le 21-06-1907 l'interdit est levé. La messe sera célébrée le dimanche 23 juin mais elle devra être précédée d'une cérémonie expiatoire.

## 6 - La revanche du curé

Lettre du 30-10-1915 à Monsieur le Grand Vicairé :

### Signataires de la pétition Du 21 juin

**Blaise Mir** (1851-1927)  
**Monceu Isidore** (1861-1933)  
**Corcinos Joseph** (1845-1913)  
**Not Blaise** (1836-1919)  
**Vilar Sauveur**(1862)  
**Verdie Joseph** (1867-1953)  
**Bazinet Thomas** (1834-1907)  
**Arrous Pierre** (1862-1925)  
**Borreil Julien** (1858-1920)  
**Sarda Pierre** (1869-1933)  
**Enriquel Joseph** (1872-1966)  
**Ville Jacques** (1877-1953)  
**Vidal Joseph** (1869-1931)  
**Dimon Dominique** (1861-1925)  
**Grau Isidore** (1832-1911)  
**Assens Eugène** (1866-1941)  
**Pujol Gaudérique** (1850-1939)  
**Arrous Isidore** (1852-1919)  
**Grau Julien** (1839-1817)  
**Mayens Sébastien** (1845)  
**Dirigoy Baptiste** (1875)  
**Prats Joseph** (1876-1964)  
**Verdier Paul** (1879-1934)  
**Benassis Pierre** (1847-1917)  
**Fabre Barthélemy** (1830).  
**Grau Sébastien** (1861-1929)  
**Not Joseph** (1862- >1925)  
**Vives Antoine** (1866)  
**Rolland Jean** (1866)  
**Marty Hippolyte** (1849-1925)  
**Fourquier Jean.**(1855)



" C'est pour avoir votre avis que je vous écris.

Je viens de baptiser à l'instant, avec autorisation du curé de Prades, les deux enfants [**Jean et Jules** nés à Prades] du **Docteur Arrous**, qui est, comme vous le savez sans doute, marié civilement avec sa cousine germaine de Mosset [**Angèle Arbos**].

Je me demande si je ne réussirai pas à réhabiliter le mariage, maintenant qu'il pourrait nommer un procureur pour le remplacer puisqu'il est vers le front des troupes, je crois, comme médecin d'ambulance ou d'hôpital.

La belle-mère [**Adèle Cantié**] m'aiderait sans doute, les enfants ne refusant pas longtemps ce qu'elle désire, à cause du dévouement qu'elle a eu pour tous, de l'âge avancé où elle est, de la maladie qu'elle a et qui la conduit au tombeau<sup>12</sup>. C'est la sœur de cet

abbé **Cantié**<sup>13</sup>, que vous avez connu, et qui est mort tout jeune.

Sans doute le **Docteur Arrous** a dans le temps interdit les processions à Prades et présidé la vente des objets qui appartenaient au petit séminaire, mais dans ces cas l'ignorance des censures fait qu'on ne les encourt pas.

Il me faudrait la dispense des fabrications, de l'empêchement et l'autorisation de Monsieur le Curé de Prades, où réside habituellement l'épouse.

Avant de proposer mon idée à la famille, je désirerais savoir si les dispenses me seront facilement accordées et s'il n'y aura pas quelque autre empêchement théologique que je ne vois pas en ce moment<sup>19</sup>. "

On ignore si ce mariage religieux a eu lieu.

### Départ du curé

"Monsieur **A. Adroher** était encore à Mosset quand éclata la grande guerre de 1914. Comme son prédécesseur il raffermir le courage de ceux qui partaient pour défendre la patrie injustement attaquée et consola les familles éprouvées.

Il tenait la chaire avec aisance, s'exprimant dans un style du plus pur catalan... il soignait d'une façon particulière les livres du catéchisme ; aussi les enfants

appréciaient-ils dans la doctrine chrétienne tous les plus petits détails.

Il espérait rester encore longtemps à Mosset lorsqu'il fut nommé en 1915 curé doyen de Vinça, où il est mort en 1925<sup>1</sup>.

Son successeur se fit attendre. Un an plus tard, Mosset est toujours sans curé desservant. En effet, la paroisse est jugée difficile et le départ au front des prêtres mobilisés réduit le nombre des postulants potentiels. Au début de 1917, l'évêque n'avait pas trouvé de remplaçant.

**Gaudérique Grau** (1885-1970), soldat au 53e Régiment d'Infanterie prend l'initiative et écrit à Monseigneur Corsalade du Pont.

" Perpignan le 04-02-1917

Monseigneur,

*J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Grandeur les faits suivants ainsi qu'il m'a été conseillé, par Monsieur votre secrétaire particulier, que j'ai vu le 18 janvier.*

*La paroisse de Mosset, canton de Prades, se trouve depuis la mobilisation dans le plus complet délaissement religieux. Et cela au grand détriment des fidèles. J'ai eu déjà l'honneur d'attirer l'attention de Votre Grandeur sur ces faits lors de l'audience qu'elle daigna m'accorder il y a quelques temps. J'y reviens aujourd'hui, Monseigneur, en termes plus puissants, afin que Votre Grandeur veuille remédier, dans la mesure du possible, à cet état.*

*Depuis le départ de Mosset de l'abbé **Alphonse Adroher**, nous n'avons plus de prêtre et le curé de Campôme, qui doit assurer le service de la paroisse de Mosset, paraît empêché de le remplir. On ne le voit pour ainsi dire jamais.*

*Pour la fête de Saint Julien, célébrée avec solennité dans la paroisse, on l'avait prié de venir célébrer la messe. Afin qu'il ne se fatiguât pas, une voiture lui avait été affectée à cet effet. Il n'est pas venu. De même pour la fête de Saint Sébastien.*

*C'est à peine si de temps en temps, le dimanche, il vient dire la messe.*

*L'administration des sacrements est aussi négligée. A part les enterrements nous ne pouvons obtenir sa présence. Trois petits enfants de la paroisse sont actuellement sans baptême, **Francine Grau**, ma fille née en octobre 1916, **Isidore Grau**, mon neveu, né en août 1916 et le troisième, étranger à ma famille, enfant illégitime.*



Angèle Arbos



Jean Arrous



Adèle Cantié

*Et je n'ajoute pas, Monseigneur, la fâcheuse répercussion, qu'a sur la fréquentation des sacrements le manque de pasteur. A ce point de vue, la paroisse baisse de plus en plus. Quand par hasard, le dimanche, nous avons une messe, les gens du village, déshabitués, n'y vont pas.*

*J'ose insister auprès de Votre Grandeur pour qu'elle examine avec bienveillance nos réclamations et, si c'est possible, nous donner un pasteur ou tout au moins faire assurer le secours religieux à cette paroisse.*

*Et dans l'attente que mon appel sera entendu j'ai l'honneur, ..."*

Remarque<sup>20</sup> : Le nouveau curé de Mosset, **Benjamin Vernet** a été nommé, à sa demande, en 1917.

Il sera le dernier curé né à Mosset.

### Jean Parès

#### Références et commentaires

1 - Archives de la mairie de Mosset - Liste des curés et des vicaires qui ont administré l'église de la paroisse de Mosset de 1407 à 1944 - Rédacteur **Benjamin Vernet**.

2 - Bibliothèque diocésaine de Perpignan - Ordo

3 - ADPO 5V27

4 - La réparation de la toiture de l'église.

5 - Dimanche après Pâques soit le 14 avril 1901

6 - Ce qui est proche cependant du budget annuel

7 - Ce local était la mairie avant 1830. Le rez-de-chaussée recevait le lit mortuaire de la marguillierie avant d'être loué, en 1837, à un **Matheu** comme entrepôt de minerai de fer. Il n'a pas été affecté à la fabrique.

8 - ADPO 1V31

9 - Anticlérical, de l'argot tiré de "Bloc des Radicaux."

10 - La messe à Campôme ne résultait pas de

l'absence d'un prêtre à Campôme, celui de Moltip étant à proximité mais d'un moyen de contourner l'interdit, les habitants de Mosset pouvant aller suivre la messe à Campôme.

11 - Décès d'un jeune enfant qui n'a pas l'âge de raison soit 7 ans. **Vidal Espérance**.

12 - Elle est décédée 18 ans plus tard à 76 ans !

13 - **Cantié Joseph**, 1837-1862, frère de **Benjamin** maire radical décédé en 1900,

#### Bibliothèque du diocèse de Perpignan - Liasse Mosset :

14 - Document 41

15 - Document 39.

16 - Document 40.

17 - Document 44.

18 - Document 48

19 - Document 51

20 - Document 52

(Suite de la page 1)

ceux du chêne pubescent commun, lui, sur le territoire de *Mosset*.

Enfin, le blocus de la deuxième guerre mondiale aidant, faute d'Arabica et de Robusta d'origine exotique, il faut se rappeler que le *café de glands* fut, en France, *une boisson chaude passablement consommée dans les années d'occupation !*

Imaginons, si vous le voulez bien, dans les années 40, alors que le café en grains n'arrivait plus sur les tables catalanes, comment le *Georges Clooney mossétan* d'alors s'y prenait pour assouvir sa soif de "café" !

D'abord, le "glandeur", après repérage de chênes bien fournis (du côté du *rec de la Ville* ou de la *Rabouillède* par exemple), allait ramasser les fruits en novembre, lorsqu'ils ont pris leur livrée noisette. Il lui fallait ensuite trier les glands en les jetant dans une bassine d'eau : les bons fruits, denses, coulent alors que les mauvais, parasités et rongés par une larve (celle d'une certaine balanine), surnagent. .

Ensuite venait la torréfaction et je peux supposer que *Georges*, s'il ne possédait pas lui même cet *appareil cylindrique en fer que l'on faisait tourner au-dessus d'un lit de braises* faisait appel à *Mathilde l'épicière* voire à *Martinó Graner* habitués à torréfier l'une son café vendu ensuite dans son épicerie, l'autre (peut-être) ses arachides cultivées à *Corbiac !*

Puis, il réduisait en poudre les glands brûlés

*Les proportions de cet ersatz de café étaient les suivantes : 80 g de poudre dans un demi litre d'eau. On laissait bouillir un quart d'heure, on filtrait et on sucrant abondamment* (problème crucial : *Georges* avait-il du sucre en réserve à cette époque là ? J'en doute !).

Mais ce n'est pas tout ! Savez-vous que ces mêmes glands peuvent accompagner avantageusement et de manière originale un civet de sanglier ou un cuissot de chevreuil ?

Voilà la recette :

*Dans un bocal, on dispose du sel, du poivre, du fenouil, du laurier et une branche de thym ; à côté, il faut laver soigneusement les glands, les décortiquer, les verser dans le bocal et les recouvrir de vinaigre blanc bouillant.*

*Fermez le pot et attendez deux mois avant de consommer.*

*Autre utilisation* : la cupule d'un gland coincée entre l'index et le majeur peut se muer en un sifflet au timbre strident; du moins si vous êtes aussi habile que *René Mestres !*

Ajoutons que selon la qualité du gland et donc du chêne, le sifflement peut devenir mélodieux.

**\*"Trésors retrouvés de la garrigue"  
Hubert Delobelle Alice Dorques  
Le Papillon Rouge Editeur.**

## qui fait quoi ?



LE JOURNAL DES MOSSETANS  
association Loi de 1901  
enregistrée sous le n° 0663003116

5 carrer de la font de les senyores  
66500 MOSSET  
tel : 04 68 05 00 46  
mel : j-d-m@wanadoo.fr

*Directeur de la publication* Jean Llaury  
*Secrétaire* Jacotte Gironès  
*Trésorière* Jacqueline Vion  
*Metteur en page* Georges Gironès

### *Comité de rédaction*

Thérèse Caron	Jean Parès
Monique Fournié	<b>Renée Planes</b>
Jacotte Gironès	Sylvie Sarda
Georges Gironès	Henri Sentenac
Violette Grau	Claude Soler
Jean Llaury	Fernand Vion
René Mestres	Jacqueline Vion

### *Impression*

Buro Services 6, Avenue Torcatis  
66000 PERPIGNAN

Abonnement annuel - 6 numéros - 15 euros  
chèque au nom du Journal des Mossétans

*Prochain N° le 31 janvier. Envoyez vos articles avant le 15 janvier.*

*Les documents originaux (textes ou photos) adressés au Journal seront tous restitués à leurs auteurs.*